



# *l'Union*

Numéro

014

Avril 2025

GRATUIT

Mensuel d'information du Parti Union Progressiste le Renouveau



Conférence nationale de février 1990

## REVELATIONS INEDITES

Page 20-23

Conférence publique du président Joseph Djogbénu

## TOUT DEVIENT CLAIR !

Pages 3 - 4

Systeme partisan au Bénin

## LA FACE CACHÉE DE LA RÉFORME DE 2018

Pages 9,10

Interview Prof Prudent Victor Topanou

## « ...UN OBJECTIF : AVOIR DES PARTIS POLITIQUES NATIONAUX »

Pages 11-15

## L'UP-LE RENOUVEAU OUTILLE SES FORMATEURS

*Dans la perspective de dynamiser au mieux son fonctionnement au plan national, l'Union progressiste le renouveau (UP le renouveau) a tenu, vendredi 14 février 2025, une grande formation à l'intention de ses élites à Bénin royal hôtel de Cotonou. Résolu à conserver sa place de la plus grande formation politique du Bénin, le parti dirigé par Joseph Fifamé Djogbénou a mobilisé l'ensemble de ses cadres autour des thématiques essentielles lors de cette formation, sans occulter les préparatifs des élections générales de 2026.*

**Dr Noé Kpatagnon DOTOU**

**A** l'ouverture des travaux, le président du parti l'Union progressiste le renouveau a décrit dans son discours, le contexte de déroulement de cette session de formation qui place le savoir au cœur du pouvoir, sans oublier de rappeler tout de même les objectifs qui la sous-tendent. « Nous sommes venus nous former parce que nous avons conscience de ce qu'il n'est pas à démontrer que notre parti est grand, mais il reste à démontrer que notre parti est solide », a souligné Joseph Fifamé Djogbénou devant un parterre de cadres membres du parti. En outre, d'après les propos du président, cette formation vise la recherche de la solidité dont l'UP le renouveau a besoin pour asseoir sa capacité à affronter les défis à venir d'une part, ainsi qu'à accompagner d'autre part les militants sur toute l'étendue du territoire national.

Axé sur le thème « le militant de l'Union progressiste le renouveau d'aujourd'hui », cette formation a connu trois communications. Dans une large mesure, elles ont permis d'entretenir à suffisance les participants sur les résultats attendus de la formation des militants à la base, le type de militants que doivent incarner les 1,3 millions de membres de l'UP le renouveau et bien entendu les éléments de langages ainsi que les

orientations de la Haute direction politique dans le cadre de l'animation de la vie du parti sur le terrain. Pour le député Jérémy Adomahou, le parti souhaite travailler davantage pour avoir des militants intègres et fidèles à ses objectifs et idéaux. M. Adomahou précise : « Le militant de notre parti, le plus grand parti du Bénin et de la mouvance présidentielle, doit être quelqu'un d'intègre, de fidèle aux objectifs du parti, quelqu'un qui est humble, qui est aimé de sa société, qui est un modèle pour les autres, qui donne le bon exemple. Mieux, le militant UP le renouveau doit être à jour vis-à-vis de ses impôts, être un citoyen de bonne moralité qui participe régulièrement aux activités socio-économiques qui concourent à l'émergence de son pays ».

Après cette session de formation, les élites formées descendront dans les villages et quartiers de ville pour former les militants à partir d'un programme de formation inscrit dans le plan de travail 2025 du parti. Le député Orden Alladatin espère qu'à terme, tous les militants enregistrés dans les cellules villageoises et celles des quartiers de ville demeurent indéfectiblement militants engagés de l'UP le renouveau. Aussi, doivent-ils puiser dans les séances de restitution des raisons pratiques pour renforcer leurs sentiments d'appartenance au parti et par ricochet travailler à le promouvoir avec dextérité dans leurs zones d'intervention politique. En définitive, cette formation des formateurs missionne les élites à former en retour d'autres militants à la base. Elle répond à un processus de remobilisation progressive des cadres, sympathisants, membres, militants et assimilés dans la perspective des élections générales de 2026.



Paul DOUAKOUTCHE

## L'HEURE DES BÂTISSEURS

**L**a dernière conférence publique du président de l'Union Progressiste le Renouveau sur "l'impératif de la bonne gouvernance pour relever les défis actuels" n'était pas seulement une démonstration de rhétorique, mais une véritable carte pour l'avenir. Face à une nation en quête de direction, il a dessiné, avec la précision d'un architecte et la passion d'un homme politique, les contours d'un pays transformé. Ce moment n'appartient pas uniquement à l'histoire du parti ; il appartient déjà à l'histoire nationale. Car là où certains aperçoivent des obstacles, notre président voit des défis à surmonter. Là où résonnent les murmures de doute, il suggère des actions concrètes et probantes.

Sa vision pour la jeunesse n'est pas juste une promesse : c'est un engagement. Comment ne pas être touché par la clarté de son engagement ? Les écoles construites, les emplois émergents de la nouvelle économie, les talents découverts plutôt que perdus – tout cela n'est pas un rêve lointain, mais un projet déjà entamé. Le président Joseph Fifamin Djogbénou a affirmé avec force que notre jeunesse n'a pas besoin de condescendance, mais d'outils. Pas de discours, mais d'opportunités. Cette génération, disait-il, « n'est pas une charge à supporter, mais des ailes à déployer ».

Concernant la corruption, sa position est sans équivoque. Les mots sont incisifs, les solutions, radicales. Moralité des contrats publics, transparence des comptes, sanctions exemplaires : ce n'est pas une croisade, mais une nécessité nationale. Ceux qui murmurent que « rien ne changera » oublient une chose : la lutte ne commence pas demain. Elle est déjà en cours. Et elle sera menée sans compromis, car un pays ne se construit pas sur des bases fragiles, mais sur des fondations solides.

Ce qui est remarquable chez notre président, c'est ce pragmatisme qui évite les illusions sans abandonner les ambitions. Les routes, les hôpitaux, l'énergie – chaque projet est quantifiable, localisable, planifiable. Ce n'est pas de la politique spectacle, mais de la politique du concret. Et cela fait toute la différence. Car le peuple ne se nourrit pas de slogans, mais de réalisations. Il ne suit pas des mirages, mais des repères.

Mais le plus notable reste cette capacité, rare en politique, à rassembler au-delà des divisions. Son appel n'est pas une incitation partisane, mais une main tendue à tous les bâtisseurs. Aux sceptiques, il oppose des preuves. Aux divisés, il propose un avenir commun. Son secret ? S'adresser au citoyen avant de parler à l'électeur.

Aujourd'hui, l'UP le Renouveau n'est plus simplement un parti. C'est un mouvement. Et cette conférence en est le manifeste. À nous maintenant, militants et sympathisants, de devenir les acteurs de cette vision. Apportons chaque proposition dans les quartiers, expliquons, convainquons, agissons. Car les grandes transformations ne naissent pas dans les tribunes, mais sur le terrain.

Le cap est fixé. Les outils sont prêts. Reste cette question, simple et puissante : qui parmi nous répondra « présent » quand l'histoire l'appellera ?

## Conférence publique du président Joseph Djogbénou

# TOUT DEVIENT CLAIR !



*Pour le président Joseph Djogbénou (centre), gouverner, c'est choisir car toute décision politique procède d'un choix de priorités dans un océan d'alternatives ou de préoccupations.*

**Au Chant d'oiseau de Cotonou, ce 10 avril 2025, le président de l'Union progressiste le renouveau, le Professeur Joseph Fifamé Djogbénou a, dans un Grand Oral, avec la verve, l'éloquence et la sincérité qui le caractérisent, présenté sa vision de la gouvernance et apporté les clarifications nécessaires sur certains**

### Dr Edmond ADJOVI

**S**i le président de l'Union progressiste le renouveau, Joseph Fifamé Djogbénou sort de son silence et analyse les conditions et l'impératif de la « bonne gouvernance » au Bénin en lien avec les réformes en cours, c'est que l'attente était réelle. Revêtu de sa double casquette de théoricien de la bonne gouvernance en tant

qu'universitaire trempé, et de praticien en tant qu'ancien ministre et président de la Cour constitutionnelle, le président Djogbénou a nourri cette réflexion, avec une densité jamais prise à défaut. Dans la profondeur de l'analyse, le 10 avril 2025 au Chant d'oiseau de Cotonou, il se réfère à Platon, auteur, entre autres de La République, un vade mecum de la gestion de la cité, avant de contextualiser la notion de la bonne gouvernance en relation avec nos réformes dans une approche de la citoyenneté responsable et de l'action résiliente. En convoquant la nécessité d'une adaptation de la bonne gouvernance aux bonnes pratiques endogènes de nos pays, il invite les Béninois à s'approprier les fondements réels de la bonne gouvernance dans le strict respect de ses principes que

sont la transparence, la reddition de compte, la redevabilité et l'imputabilité. La bonne gouvernance est un temple de la citoyenneté responsable, car elle doit être au service de l'intérêt général. L'attitude vertueuse et la quête de l'intérêt général sont le ferment de la bonne gouvernance ainsi que de la bonne utilisation du bien public dont l'aspect le plus important est la reddition des comptes. C'est à juste titre qu'il estime que gouverner, c'est choisir. C'est d'autant plus pertinent que toute décision politique procède d'un choix de priorités dans un océan d'alternatives ou de préoccupations. Le politique doit choisir quelle est la souffrance à accepter, quel est le prix à payer, pour pérenniser une gouvernance durable. Le Professeur Joseph Fifamé Djogbénou dans les réponses aux questions de l'assistance,

n'y est pas allé par le dos de la cuillère. Ainsi, sans langue de bois, et avec une profession de foi, il a d'emblée indiqué qu'il ne cherchera à convaincre, mais tâchera de placer l'exercice sous le sceau de la sincérité de ses interventions. C'est sous ce postulat qu'il a évoqué des questions qui revenaient comme une rengaine et comme des marronniers. Il pouvait esquiver certains sujets à polémique, mais en homme responsable qui assume ses faits et gestes, il les a abordés en apportant les éclairages nécessaires. Les commentaires suscités dans les médias et sur les réseaux sociaux montrent l'opportunité de l'audace et de la responsabilité. Ce faisant, le président de l'Union progressiste le renouveau a apporté des

**Suite en page 4**

## Conférence publique du président Joseph Djogbénou

# TOUT DEVIENT CLAIR !

clarifications sur des sujets qui, a tort ou à raison lui étaient imputés comme un péché originel. Ainsi, des clarifications sont apportées à la fameuse expression de « ruse » et de « rage » ainsi qu'au paradoxe entre un ancien défenseur des droits de grève sous qui les grèves ont été encadrées.

Sur la question de la ruse et de la rage, le Professeur Djogbénou l'a replacée vol dans son contexte. En 2017, le gouvernement venait d'essayer l'échec du vote de la révision de la Constitution du 11 décembre 1990. Il rappelle: « En tant que ministre de la justice, nous avons conduit, sous l'éclairage et la direction du président de la République, une refonte de notre Constitution avec une naïveté et sincérité... ». Puis à l'Assemblée nationale, cette réforme essentielle a échoué à cause de trois voix

de députés. Dépit, devant l'échec d'un projet d'espérance, il a observé que ces trois voix ont condamné l'adoption de la réforme par la ruse et la rage. Donc si c'est cela la politique, alors il fera lui aussi usage de la ruse et de la rage si tant est qu'il doit rester dans l'arène politique. Le contexte ainsi dépeint a apporté des lumières à ceux qui, de bonne foi, ne connaissaient pas l'histoire de ces mots dont il dit qu'ils ne font pas partie de ses principes et valeurs. « Ce n'est ni ma nature, ni mon caractère ni mon éducation ». Ces explications ont le mérite d'apporter au-delà de l'auditoire de cette conférence publique organisée par l'Institut des artisans de justice et de paix (IAJP), une organisation de l'église catholique, à toutes les Béninoises et à tous les Béninois la lumière nécessaire sur ces

propos devenus viraux depuis près d'une dizaine d'années.

De la même façon, la question du défenseur du droit de grève qui en instaure la limitation a été abordée avec clarté, à travers la dichotomie entre la posture de revendication, celle qu'il avait en tant qu'acteur de la société civile, et la posture de décideur, celle du ministre de la justice. Le conférencier a rappelé la posture populiste du revendicateur qui sera toujours applaudi alors que le décideur, devant faire des choix, ferait des mécontents tout en recherchant le juste milieu. Dans le contexte de l'encadrement des grèves au Bénin, les premières gerbes évidentes qu'il a rappelées et que tous les Béninois ont constatées, c'est le respect du calendrier scolaire, sans perturbations. De plus, les années scolaires blanches

sont désormais derrière l'école béninoise. Et cette décision, relève bel et bien de la bonne gouvernance, donc du choix pour donner satisfaction aux intérêts de la majorité que constituent les élèves et les parents d'élèves qui pâtissaient des effets collatéraux de ces grèves.

La sortie du président de l'Union progressiste le renouveau, le 10 avril dernier, a été un moment d'osmose entre lui et le peuple béninois qui avaient soif de clarifications sur certains sujets qui revenaient comme un serpent de mer et sur les fondements de la bonne gouvernance qui doit se nourrir de la sève de l'authenticité béninoise pour être durable et résiliente.



« La sortie du président de l'Union progressiste le renouveau, le 10 avril dernier, a été un moment d'osmose entre lui et le peuple béninois qui avaient soif de clarifications sur certains sujets qui revenaient comme un serpent de mer et sur les fondements de la bonne gouvernance »

## Journées de l'Union 2025

# LE BÉNIN SUR LA ROUTE DU PROGRÈS



« Ces Journées de l'Union ont démontré que notre parti est une force de proposition, une plateforme de réflexion et un acteur incontournable du développement national »

À l'occasion des 35 ans de la Conférence nationale des forces vives de 1990, l'Union progressiste le renouveau a organisé, les 27 et 28 février 2025, la deuxième édition des Journées de l'Union au Palais des Congrès de Cotonou. Durant ces deux jours, intellectuels, acteurs politiques et citoyens engagés ont reconnu que le Bénin s'est résolument engagé sur la route qui mène au progrès.

**Edson S. EDAH**

Dès l'ouverture des travaux, le Président du parti, le Prof. Joseph Fifamin Djogbénu, a rappelé l'importance de préserver l'héritage de la Conférence nationale et de renforcer les fondements démocratiques du pays. Il a mis en avant la nécessité d'une action politique audacieuse pour garantir la paix, la justice et le développement économique.

A sa suite, les journalistes émérites Gérard Migan et Constant Agbidinokoun, témoins de la Conférence nationale, ont replongé l'assistance dans les coulisses de cet événement historique.

La suite de la journée a été rythmée par deux panels majeurs. Le premier, consacré au système partisan, a permis

d'évaluer les réformes politiques engagées ces dernières années et d'identifier les défis restants pour un ancrage institutionnel plus solide des partis politiques. Le second, portant sur l'État de droit et la justice, a soulevé des questions essentielles sur l'indépendance des institutions judiciaires et la consolidation démocratique du Bénin.

### L'avenir

Le 28 février, le colloque scientifique s'est poursuivi avec des interventions marquantes sur les défis et perspectives de la gouvernance. La matinée a été ouverte par des témoignages inédits de Guillaume Attigbé et Isidore Zinsou, acteurs de la Conférence nationale de 1990, qui ont levé le voile sur les coulisses des négociations historiques ayant conduit à l'ère démocratique actuelle.

Le troisième panel, consacré à la gouvernance économique et sociale, a permis aux experts d'analyser les transformations économiques du pays, les

avancées en matière de développement et les défis persistants, notamment la réduction des inégalités et le rôle de l'État dans la dynamisation des secteurs stratégiques.

### Engagement et action

Ces journées d'échanges ont été clôturées par l'honorable Gérard Gbénonchi, Secrétaire général du parti, qui a exprimé la satisfaction de la Direction Exécutive Nationale quant au bon déroulement des travaux. « Ces Journées de l'Union ont démontré que notre parti est une force de proposition, une plateforme de réflexion et un acteur incontournable du développement national », a-t-il déclaré, appelant à transformer ces réflexions en actions concrètes pour un Bénin prospère et uni.

Avec plus de 1 000 participants sur deux jours, l'Union Progressiste le Renouveau réaffirme son engagement en faveur d'une démocratie renforcée et d'un avenir radieux pour le Bénin.



Avec plus de 1 000 participants, le colloque sur la conférence nationale de 1990 a permis à l'UP le renouveau de réaffirmer son engagement en faveur d'une démocratie renforcée

# LA DIASPORA DE L'UP LE RENOUVEAU DANS LA COMMUNION À PARIS

**E. EDAH**

La diaspora de l'Union progressiste le renouveau en Europe a tenu à prendre une part active aux Journées de l'Union, notamment dans la commémoration des 35 ans de la Conférence des forces vives de la nation du Bénin de

février 1990. À cette occasion, elle a organisé, le 15 mars 2025 à Paris, en France, une messe œcuménique placée sous le signe de l'unité et de la paix. À cette importante activité, le Secrétaire général de l'Union progressiste le renouveau, Gérard Gbénonchi, a représenté le Président du parti, le Professeur Joseph

Fifamin Djogbéno, et la Haute Direction Politique. Aux côtés des responsables religieux de toutes obédiences, des militants de la diaspora et de leur coordonnateur, Dr Aristide Talon, il a salué l'héritage de la Conférence nationale de 1990 et rappelé que la paix, bien que précieuse, demeure un défi permanent nécessitant

l'engagement de tous. « Notre parti, l'Union Progressiste le Renouveau, est et demeure un acteur majeur de cette dynamique de paix et de cohésion nationale », a-t-il indiqué avant d'exhorter les membres de la diaspora du parti à poursuivre leurs actions dans cette dynamique de paix pour davantage faire rayonner le Bénin.

# L'UP LE RENOUVEAU EN ACTION DE GRÂCE AVEC LES CÉLESTES



*Le Révérend Pasteur Bennett B. A. Adéogun a adressé ses bénédictions à toute l'Assemblée et salué démarche de l'UP le renouveau qui place la foi au cœur des consolidations de la nation.*

**E. EDAH**

La série de cultes d'action de grâce initiés par l'Union progressiste le renouveau avec les différentes

confessions religieuses en marge du 35<sup>e</sup> anniversaire de la Conférence nationale a pris fin, le 6 mars 2025, avec l'étape de la paroisse mère du Saint-Siège de l'Église du Christianisme Céleste (ECC)

à Porto-Novo. Une grande célébration réunissant fidèles célestes et militants de l'Union Progressiste le Renouveau en présence du Chef Mondial de l'ECC, le Révérend Pasteur Bennett B. A. Adéogun, des

hauts dignitaires de l'Église et d'une forte délégation de la Haute Direction Politique du parti, conduite par son Président, le Professeur Joseph Fifamin Djogbéno.

Dans une grande ferveur spirituelle, des prières ont été élevées pour la paix et la prospérité du Bénin. Le Révérend Pasteur Bennett B. A. Adéogun, au nom du Dieu d'Oshoffa, a adressé ses bénédictions à toute l'assemblée et salué la démarche du parti qui place la foi au cœur de la consolidation de la Nation. Il a saisi l'occasion pour renouveler ses vives gratitudes au Président de la République Patrice Talon qui, inspiré par l'Esprit Saint, travaille inlassablement à la réunification de l'Église.

Le Président Joseph Fifamin Djogbéno, touché par l'accueil chaleureux réservé à la délégation et à cette initiative du parti, s'est dit impressionné par le message du jour, qui invite à travailler pour un Bénin davantage relevé et élevé.

En s'unissant à la communauté du Christianisme céleste et aux autres congrégations religieuses pour la paix, l'Union Progressiste le Renouveau réitère son attachement aux idéaux de paix, de tolérance et de cohésion sociale, piliers de la Conférence nationale.

# L'UP LE RENOUVEAU EN COMMUNION AVEC LES ÉVANGÉLIQUES À DOGBO

E. EDAH

Le samedi 22 février 2025, l'Union Progressiste le Renouveau a organisé un culte évangélique à Dogbo, dans le département du Couffo, pour marquer le 35<sup>e</sup> anniversaire de la Conférence nationale. En présence du Président Joseph Fifamin Djogbénou, du Secrétaire général Gérard Gbenonchi, du préfet du Couffo, des députés et d'autres personnalités, les fidèles ont rendu grâce à Dieu pour les progrès accomplis depuis cette conférence historique qui a ouvert la voie à la démocratie et à la stabilité du Bénin.

Animé par des pasteurs locaux et des chorales gospel, le culte a été un moment d'intense communion. Le révérend pasteur Gervais Sossoukpè a, dans son sermon, souligné que la foi est un pilier essentiel de la cohésion sociale et a salué l'engagement du parti en faveur de la paix. Il a exhorté les citoyens à respecter l'autorité établie par Dieu et à préserver l'héritage de la Conférence nationale.

Dans son intervention, le



*Pour le président Joseph Djogbénou, la paix ne se limite pas aux paroles ni aux invocations, mais elle repose sur des actions politiques concrètes pour le bien-être collectif.*

Président Joseph Fifamin Djogbénou a rappelé que la paix ne se limite pas aux paroles ni aux invocations, mais repose sur des actions politiques concrètes

pour le bien-être collectif. « Il est possible ici de dire que la paix, c'est de l'action politique », a-t-il ajouté. À travers cette initiative, l'UP le Renouveau a

non seulement rendu hommage aux bâtisseurs de la démocratie, mais a aussi porté un message d'espoir et d'engagement pour l'avenir.

# MESSE D'ACTION DE GRÂCE À L'EPMB JÉRUSALEM DE YÉNAWA



*L'intention du parti de l'UP le renouveau en organisant les cultes est de prier pour l'héritage intemporel de la Conférence nationale de 1990 qu'est la paix.*

E. EDAH

Dans la continuité des célébrations en prélude au 35<sup>e</sup> anniversaire de la Conférence nationale, l'Union Progressiste le Renouveau a organisé, le dimanche 16 février 2025, une messe d'action de grâce à l'Église Protestante Méthodiste Jérusalem de Yénawa, à Cotonou. Ce culte, qui fait suite à la messe célébrée la veille à la Cathédrale Notre-Dame de la Miséricorde, a rassemblé responsables, cadres et militants du parti, venus prier pour la paix.

À cette occasion, le Président de l'Union Progressiste le Renouveau, Joseph Fifamin Djogbénou, a rappelé que l'intention du parti était de prier pour l'héritage intemporel de la Conférence nationale qu'est la paix. Il a exhorté chacun à œuvrer pour sa

préservation en agissant « dans la cohésion nationale, pour l'unité nationale, pour la dévolution pacifique du pouvoir d'État et pour la construction de notre nation ». Il a également souligné que cette vision s'inscrit dans l'action du Président de la République depuis 2016 : « Agir pour la paix mais par l'action, avec courage, solidarité et bienveillance. »

La messe a été conduite par le Révérend Kponjesu Amos Hounsa, Président de l'Église Protestante Méthodiste du Bénin (EPMB), qui a invité les béninoises et béninois à cultiver l'unité et la paix, des piliers essentiels à la consolidation de la démocratie. Il n'a pas manqué de féliciter l'Union Progressiste le Renouveau pour cette initiative.

Pour finir, des prières ont été élevées pour la prospérité du Bénin et le renforcement de la cohésion nationale.

# MESSE D'ACTION DE GRÂCE À LA CATHÉDRALE NOTRE-DAME DE COTONOU



« Ce temps de méditation et de prière a permis au parti de réaffirmer son attachement aux idéaux de la Conférence nationale et de renouveler son engagement en faveur de l'unité et de la résilience, indispensables pour bâtir un avenir prospère, en phase avec les défis de notre époque. »

**E. EDAH**

Pour marquer le 35<sup>e</sup> anniversaire de la Conférence nationale, l'Union Progressiste le

Renouveau, a organisé, le samedi 15 février 2025, une messe d'action de grâce à la Cathédrale Notre-Dame de la Miséricorde de Cotonou. Cet office, empreint de solennité, a rassemblé les membres de la

Haute Direction Politique avec à sa tête le Président Joseph Fifamin Djogbénou, de la Direction Exécutive Nationale, du Bureau Politique et des sections UP le Renouveau de Cotonou, Abomey-Calavi et

environs, ainsi que plusieurs personnalités venues partager ce moment de recueillement et de reconnaissance.

Dans une atmosphère de recueillement et de ferveur, fidèles et militants ont exprimé leur gratitude pour les acquis démocratiques du pays et prié pour la paix, la stabilité et le progrès du Bénin.

Ce temps de méditation et de prière a permis au parti de réaffirmer son attachement aux idéaux de la Conférence nationale et de renouveler son engagement en faveur de l'unité et de la résilience, indispensables pour bâtir un avenir prospère, en phase avec les défis de notre époque. Par cette initiative, l'Union Progressiste le Renouveau exprime non seulement sa gratitude envers les pionniers de la démocratie béninoise, mais aussi sa détermination à préserver et renforcer ces acquis pour les générations futures.

# L'UP LE RENOUVEAU INVOQUE LES MÂNES DES ANCÊTRES POUR LA PAIX AU BÉNIN

**E. EDAH**

Dans le cadre de la commémoration du 35<sup>e</sup> anniversaire de la Conférence nationale des forces vives, l'Union progressiste le renouveau a organisé, le 20 février 2025, une cérémonie de cultes endogènes dédiée à la paix. Cette initiative s'est tenue sur l'esplanade du Palais central Wéhondji d'Abomey, sous le regard bienveillant de Sa Majesté Dada Gbɛhanzin Dɛwɛnonɔdɛ, Roi du Danxomɛ. Militants et populations ont répondu massivement à l'appel pour invoquer ensemble la protection des ancêtres pour la stabilité du pays.

En présence du Président du parti, Professeur Joseph Fifamin Djogbénou, ainsi que des membres de la Haute Direction

Politique, de la Direction Exécutive Nationale et du Bureau Politique, les différents rites ont été ponctués par des prières et des invocations aux divinités Zomadonou, Tôhouiô, Lissa, Yaalodé, Hèbiosso, Sakpata, Tron Kpeto Déka Alafia, Mami Dan, Adjavodoun, et Azongnikodji. Les Bokonons, dignitaires et gardiens des traditions ont imploré la bienveillance des ancêtres afin de préserver la paix, la stabilité et la prospérité du pays et renforcer le vivre-ensemble. Ils ont également salué une belle démarche de reconnaissance et d'hommage aux valeurs fondamentales du pays.

S'exprimant au nom du Président Joseph Fifamin Djogbénou et de la délégation de la Haute Direction Politique, le Porte-parole du parti, Christian Parfait Ahoyo, a mis en exergue l'attachement de l'Union

Progressiste le Renouveau aux valeurs culturelles et spirituelles du Bénin. « En ces moments de commémoration, nous avons voulu nous tourner vers nos racines, invoquer la sagesse et la protection des divinités qui, depuis des siècles, veillent sur

notre nation », a-t-il déclaré.

À travers cette initiative, l'Union Progressiste le Renouveau a ainsi réaffirmé sa détermination à œuvrer pour la culture de la paix et la consolidation de l'unité nationale.



« Les Bokonons, dignitaires et gardiens des traditions ont imploré la bienveillance des ancêtres afin de préserver la paix, la stabilité et la prospérité du pays et renforcer le vivre-ensemble »

## Système partisan au Bénin

# LA FACE CACHÉE DE LA RÉFORME DE 2018



« La loi sur le statut de l'opposition garantit des droits spécifiques pour les partis politiques de l'opposition ayant accompli les formalités prévues par la loi pour être reconnus comme tels et accorde des avantages au chef de file de l'opposition, qui n'est personne d'autre que le chef du parti d'opposition ayant le plus grand nombre de députés à l'Assemblée nationale. »

**La réforme du système partisan de 2018 était voulue par la classe politique béninoise depuis plusieurs années. C'est ce qu'ont révélé les échanges lors d'un panel dédié, dans le cadre du colloque organisé par l'Union progressiste le renouveau les 27 et 28 février 2025 à Cotonou sur la Conférence nationale de février 1990.**

**Rachidi ODJO**, expert en communication politique et publique

Orden Alladatin, président de la Commission des lois, de l'administration et des droits de l'Homme à l'Assemblée nationale, Dr Jacques Richard Codjo, juriste et Agapit Napoléon Maforikan, Journaliste et analyste politique, ont discuté de la réforme du système partisan au Bénin dans le cadre d'un panel lors du colloque organisé par l'Union progressiste le renouveau sur la Conférence les 27 et 28 février 2025 à Cotonou. Les panélistes

ont tour à tour exposé les faiblesses du système partisan hérité de la Conférence nationale des forces vives de février 1990. Comme faiblesses, ils ont relevé la prolifération des partis politiques sur des bases familiales, ethnocentristes et régionalistes. Selon eux, cette prolifération des partis politiques découle du dévoiement du multipartisme intégral et de l'absence d'idéologie politique. Elle a entraîné la transhumance politique, le rétrécissement de la base sociale et politique des partis politiques, l'incapacité des partis politiques à conquérir le poste de président de la République, la patrimonialisation du pouvoir d'Etat, la gestion solitaire des partis politiques et une contre-performance généralisée de ces derniers. Abordant l'historique de la réforme du système partisan de 2018, les panélistes sont revenus sur les grands moments

de l'expression par la classe politique de la volonté de réformer le système partisan afin de corriger ses insuffisances. Quatre dates clés sont à retenir. Il s'agit :

- de la création de l'ex-Union fait la nation en 2008, qui était une occasion pour les leaders des partis politiques d'alors regroupés en une force politique unique pérenne, de montrer le chemin au reste de la classe politique en donnant la preuve qu'il est possible d'avoir au Bénin de grands regroupements politiques sur la base des idées et des affinités idéologiques, à l'opposé des alliances et coalitions électorales opportunistes souvent contre nature et généralement éphémères qui sont créées à la veille des élections ;
- le 06 avril 2011, où l'ancien président de la République, Boni Yayi, a dans son discours d'investiture pour son second

mandat, annoncé une réforme constitutionnelle qui devrait déboucher sur un nouveau code électoral visant à éliminer la transhumance politique, à définir un nouveau système partisan dont le but est le renforcement de l'unité nationale, la simplification du système politique national et le financement public des partis politiques ;

- le 15 juin 2015, où Me Adrien Houngbédji, dans son discours d'investiture en tant que président de l'Assemblée nationale, souhaitait une réforme d'envergure du système partisan, sans laquelle, selon lui, la classe politique béninoise risque de disparaître à jamais ;
- l'organisation du 15 au 16 février 2018, du séminaire national sur la réforme du système partisan qui, à

**Suite en page 10**

# LA FACE CACHÉE DE LA RÉFORME DE 2018 (SUITE ET FIN)

l'initiative du parlement, a permis d'ébaucher les premières idées de ce que serait la réforme tant souhaitée et voulue par l'ensemble de la classe politique. Relativement aux articulations de la réforme du système partisan, l'on retient qu'elle a pour socle un package législatif comprenant :

- la nouvelle charte des partis politiques adoptée en 2018 et modifiée après le dialogue politique d'octobre 2019 ;
- la loi du 07 novembre 2019 portant révision de la constitution du 11 décembre 1990 ;
- le code électoral du 15 novembre 2019 modifié par la loi du 15 mars 2024 ;
- la loi portant financement public des partis politiques du 15 novembre 2019 ;
- la nouvelle loi sur le statut de l'opposition applicable depuis le 15 novembre 2019.

Les panélistes ont fait savoir que la nouvelle charte des partis politiques exige 15 membres fondateurs par commune pour

créer un parti politique, soit 1155 membres fondateurs, contre 10 membres fondateurs par département autrefois, soit 120 membres fondateurs.

La révision de la constitution et le code électoral qui en est suivi ont instauré l'instauration d'un mécanisme de parrainage pour les candidats à l'élection présidentielle, la prise de dispositions légales spéciales pour améliorer la représentation du peuple par les femmes à l'Assemblée nationale (mesures de discrimination positive au profit des femmes) et, à partir de 2026, un cycle électoral par l'organisation d'élections générales tous les cinq ans après avoir aligné les mandats présidentiel, législatif et communal. Selon les panélistes, les modifications, apportées au code électoral en mars 2024, ont permis de sécuriser l'esprit de la réforme du système partisan par l'encadrement du parrainage (l'élue titulaire du droit de parrainage ne peut parrainer que le candidat

de son parti politique ou le candidat désigné par celui-ci) et la fixation d'un seuil de représentativité afin d'inciter les partis politiques à faire des efforts pour être réellement présents dans toutes les régions du pays et se positionner comme des instruments de promotion de l'unité nationale. Seuls les partis politiques ayant recueillies au moins 10% au niveau national sont éligibles à la répartition des sièges lors des élections communales. En plus des 10% au niveau national, seuls les partis politiques ayant obtenu 20% des suffrages valablement exprimés dans chacune des 24 circonscriptions électorales sont éligibles à l'attribution des sièges lors des élections législatives.

Il faut également retenir que :

- la loi sur le financement public des partis politiques prévoit la répartition des 0,5% des ressources propres du budget national aux partis politiques représentés à l'Assemblée nationale et dans les conseils communaux au prorata

du nombre de députés et de conseillers communaux élus, soit 40% au titre des députés et 60% au titre des conseillers communaux ;

- la loi portant statut de l'opposition garantit des droits spécifiques pour les partis politiques de l'opposition ayant accompli les formalités prévues par la loi pour être reconnus comme tels et accorde des avantages au chef de file de l'opposition, qui n'est personne d'autre que le chef du parti d'opposition ayant le plus grand nombre de députés à l'Assemblée nationale.

Abordant les implications de la réforme du système partisan pour le développement économique et social, les panelistes ont évoqué essentiellement la fin de la corruption politique et la promotion de la bonne gouvernance qui sont déterminantes dans les progrès que le Bénin réalise sur le plan économique et social depuis 2016 sous le leadership du président Patrice Talon.



« Les modifications, apportées au code électoral en mars 2024, ont permis de sécuriser l'esprit de la réforme du système partisan par l'encadrement du parrainage. »

## Interview

# PROF PRUDENT VICTOR TOPANOU,

*Politologue, député à l'Assemblée nationale et ancien ministre*

**« Les 10% et les 20% n'ont qu'un objectif : avoir des partis politiques nationaux »**

*« L'idée, c'est d'avoir des partis nationaux. Conséquence : sont exclus les partis qui ne sont pas nationaux. En fait, il faut travailler à devenir un parti politique national, d'envergure nationale. Si vous n'êtes pas capable d'avoir cet objectif et de l'atteindre, vous allez souffrir de ne pas participer à la vie politique. C'est une option qui a été faite et qu'il faut avoir le courage d'assumer. Si vous n'êtes pas un parti politique national, vous ne pouvez plus participer à la vie politique. »*

**L'Union** : Notre journal, L'Union, s'honore de s'entretenir avec vous, en votre qualité de politologue et universitaire. Il est évident que vous êtes un homme politique, membre du parti Union progressiste le Renouveau, mais c'est en tant que spécialiste des sciences politiques que nous avons voulu avoir votre éclairage sur l'évolution de la vie partisane dans notre pays depuis la conférence nationale de février 1990. Professeur, quel était l'état des lieux de la vie partisane au Bénin en 1990 ?

**Victor Prudent Topanou** : Depuis le coup d'État de 1972, nous sommes entrés dans une période révolutionnaire et plus précisément encore avec les options idéologiques de novembre 1975. À la fin de 1975, en effet, nous avons fait l'option du parti unique avec comme idéologie le

marxisme-léninisme. Bien évidemment, l'option officielle d'un parti unique n'avait pas empêché l'existence de quelques partis clandestins. Je pense notamment au Parti communiste du Dahomey (PCD), qui malgré la fermeture de l'espace idéologique et politique, a existé d'une manière ou d'une autre, sans compter les autres partis. Ce parti a été créé en 1977. S'il n'y avait pas eu 1975, il n'y aurait pas eu 1977. Lorsqu'un système est fermé, on a tendance à trouver des espaces de respiration. Mais il n'y a pas eu que le Parti communiste du Dahomey. Il y a eu beaucoup d'autres partis qui se sont créés à l'étranger, parce que beaucoup de cadres étaient partis, beaucoup d'acteurs politiques étaient partis, et de l'exil où ils étaient chacun prenait ses initiatives, espérant contribuer à faire changer les choses au plan interne. Officiellement, il y avait un parti unique, mais officieusement il y avait des partis de résistance, des partis d'opposition qui n'avaient pas d'existence légale, et qui n'étaient pas autorisés à agir. C'était ça, la photo.

**Est-ce à cause de la non-reconnaissance légale de ces partis politiques d'opposition que le gouvernement « révolutionnaire », avait, dans**



# INTERVIEW PROF PRUDENT VICTOR TOPANOU (SUITE)

## **Le cadre de la Conférence nationale, parlé de sensibilités politiques ?**

Non. Lorsqu'on on parle de 1990, il y a une démarcation à faire. Il y a janvier-février 1990, et la période suivante. En faisant l'état des lieux, on parle de la situation jusqu'au 18 février 1990, date à partir de laquelle la dynamique a changé. A la conférence nationale, on avait admis la présence de presque toutes les sensibilités, c'est-à-dire presque tout ce qui existait, des clandestins qui étaient à Paris, et ceux qui étaient à l'extérieur. Je pense à Adrien Houngbédji, Albert Tévoédjrè, Moïse Mensah, Sévérin Adjovi, bref je pense à tous les cadres qui sont rentrés, qui ont décidé d'apporter leurs contributions, et qui ont fait cette fameuse Conférence nationale, supposée être l'expression de la diversité et de la pluralité des sensibilités politiques de notre pays. C'était sur cette base que la Conférence nationale a prospéré. L'ouverture à toutes les sensibilités était le point de départ de la Conférence nationale. Il ne pouvait en être autrement au lendemain de la Conférence nationale. La Conférence ne pouvait n'adopter rien d'autre que le multipartisme intégral. C'était une conséquence logique de l'essence même de la Conférence nationale. Le modèle idéologique post-Conférence nationale est tiré de la réalité même, de la source première de la naissance de ce régime, c'est-à-dire la Conférence nationale.

## **Aujourd'hui, lorsque vous revisitez l'option du multipartisme intégral qui a été faite en 1990, est-ce pensez-vous que c'était une solution idoine au problème qui se posait, à savoir le bâillonnement de la liberté d'expression, de la vie partisane ?**

Oui, d'abord la notion de multipartisme intégral, par nature, n'a pas de sens. Il y a le multipartisme, rien d'autre. Me Robert Dossou l'a dit récemment; je le pense aussi. Mais cela a pris son sens dans

notre contexte idéologique et politique, par opposition à ce qui s'est passé au Sénégal au début des années 1960. Jusqu'en 1963, le président Léopold Sédar Senghor avait décidé au Sénégal et inscrit dans la Constitution qu'il n'y aurait que trois partis. Il y avait le Parti socialiste dont il était le chef, le Parti libéral dont Abdoulaye Wade était le chef, et le Parti communiste. Il considérait en 1960, et il n'avait pas totalement tort, que c'étaient les trois grandes tendances idéologiques qui existaient dans le monde et que si un débat idéologique devait traverser le Sénégal, il ne pouvait pas être à l'extérieur de ces trois partis.

en 1990, le nombre de partis a explosé, pour bien montrer que jusque-là, on les enfermait dans trois partis de façon totalement arbitraire. Cela signifie que le multipartisme, par nature, est intégral. Son fonctionnement peut poser des problèmes. Le fonctionnement du multipartisme répond à l'idée inscrite dans les droits de l'Homme, dans la liberté d'expression. Si vous admettez que l'expression est libre, que l'adhésion à une association est libre, que la pensée elle-même est libre, vous ne pouvez pas enfermer les gens dans un parti ou deux. Il faut leur donner la possibilité de créer autant

mon sens, c'est le fait que les mêmes acteurs changent de camp politique au lendemain de chaque élection présidentielle, ou même législative. Mais ce fait n'est pas lié au multipartisme. Puisqu'on pourrait ne pas appartenir à un parti et changer de camp au lendemain de chaque élection.

## **Qu'est-ce qui explique alors la transhumance politique ?**

C'est la vacuité idéologique. Le vrai problème dont nous avons souffert, c'est le fait d'avoir commencé notre système démocratique, notre processus de démocratisation, sans débat idéologique. On ne sait pas trop bien à quelle tendance appartiennent les acteurs qui ont beau jeu, du jour au lendemain, de vous dire que celui-ci est bon, celui-là n'est plus bon. En fait, on a individualisé le débat, au lieu de le mener sur le plan idéologique, de l'impersonnaliser". On en a beaucoup souffert. Je crois qu'on continue d'en souffrir. Mais si rien n'est fait, on va continuer d'en souffrir encore longtemps. Il faut savoir, à un moment donné, bien poser le diagnostic pour identifier les meilleures. Si vous faites mal le diagnostic, vous posez forcément un mauvais traitement.

**La réforme du système partisan tel qu'il est conçu et mené, a d'abord un premier objectif que nous sommes en train d'atteindre... c'est l'existence de partis politiques nationaux.**

Seuls ces trois partis étaient autorisés. Alors que tout le monde sait qu'à l'épreuve des faits, un courant idéologique peut se diluer, donner naissance à deux sous-courants, trois sous-courants, etc. En fermant la création des partis à trois, on empêchait la possibilité pour les autres d'éclore. C'est beaucoup plus en référence à cette limitation de la création tripartite des partis, que l'on a présenté le concept de multipartisme intégral pour bien rappeler qu'un multipartisme ne peut être qu'intégral, ne peut pas être limité à trois partis politiques. Du reste, les Sénégalais, une fois qu'ils ont fait l'ouverture

de formations politiques qu'ils veulent.

## **Dans le cadre de notre pays, on a assisté à un phénomène que le journaliste et analyste politique François Awoudo a appelé la « transhumance politique ». Est-ce le multipartisme intégral qui a généré ce mal transhumant ou bien ce phénomène serait advenu quelle que soit la situation politique ?**

Qu'est-ce qu'il appelait transhumance politique ? Ce n'est pas l'appartenance à plusieurs partis de façon successive. Non. Ce que François Awoudo appelait la transhumance politique, à

## **Etes-vous en train de dire que la réforme du système partisan de 2018 constitue une réponse à cette vacuité idéologique dont vous parlez ?**

Non, pas à la vacuité idéologique. La réforme du système partisan tel qu'il est conçu et mené, a d'abord un premier objectif que nous sommes en train d'atteindre. Ce premier résultat, c'est l'existence de partis politiques nationaux. Nous nous sommes rendus compte dans notre pays, qu'aucun parti politique ou aucun leader n'avait eu des moyens financiers suffisants pour installer un parti politique

**Suite en page 13**

# INTERVIEW PROF PRUDENT VICTOR TOPANOU (SUITE)

enraciné dans tout le pays, en l'absence de financement public. Le président du parti utilisait ses moyens personnels et le peu de moyens que ses amis mettaient à sa disposition. Si ses moyens ne permettent de travailler politiquement que dans une circonscription électorale, il n'y a pas d'autre choix que de s'établir dans cette circonscription électorale. Si ses moyens lui permettent de travailler sur plusieurs circonscriptions, mais à l'intérieur d'un seul département, il ne peut s'en contenter. Il y avait une forte personnalisation des partis politiques, avec comme conséquence de ne jamais disposer de moyens suffisants pour travailler sur toute l'étendue du territoire national. On l'a vu avec le Parti du renouveau démocratique (PRD) de Me Adrien Houngbédji qui n'a jamais été capable de faire de lui un président de la République. Mais il était suffisamment fort pour maîtriser sur le plan législatif, aussi bien le département de l'Ouémé que celui du Plateau. De la même manière, Bruno Amoussou, avec le Parti social démocrate (PSD), n'a jamais été assez fort pour faire de lui un président de la République. Mais il était, lui aussi, suffisamment fort pour maîtriser le Mono et le Couffo, etc. Il en est de même pour les leaders qui avaient leurs fiefs politiques dans le Zou, l'Atlantique, le Borgou, l'Atacora, etc. Si on ne faisait rien, l'autre solution pour les partis, c'était d'aller chercher des financements à l'extérieur, avec des risques d'inféodation aux puissances financières étrangères. Ce qui est dangereux pour l'indépendance et la souveraineté de notre pays. A un moment ou à un autre, il faut arrêter ce modèle politique.

## **Quel autre problème du multipartisme intégral la réforme de 2018 contribue-t-elle à résoudre ?**

En fait, elle a fondamentalement contribué à arrêter la prolifération des micro-partis politiques incapables de couvrir



*« Je rêve d'une démocratie béninoise dans 20 ans, où tous les partis devront répondre à des questions structurelles. Pour le moment, il n'y en a pas beaucoup dans notre société. »*

tout le territoire national.

## **Actuellement, on continue de parler de multipartisme intégral...**

Oui, on ne peut pas le refuser. Parce que le multipartisme est intégral ou il ne l'est pas.

## **L'opinion publique tend à dire que la réforme de 2018 a limité le nombre de partis politiques et que le multipartisme n'est plus intégral...**

Non. Il manque un peu de pédagogie. Je pense que ce travail que vous faites va quelque peu contribuer à corriger cette fausse perception. En politique, il y a ce qui est et il y a la perception que les gens peuvent avoir de ce qui est. La réforme qu'on a faite au Bénin, que moi-même j'ai pleinement soutenue, sans aucune réserve, avait pour but de renforcer les partis politiques. Elle ne vise pas à empêcher la création des partis politiques. On n'empêche pas la création des partis politiques. On la rend un peu plus difficile

afin d'avoir des partis politiques nationaux et forts.

## **Qu'est-ce qui rend actuellement difficile la création d'un parti politique au Bénin ?**

Je vous donne quelques exemples. Dans l'ancien système, 10 membres fondateurs par département suffisaient pour créer un parti politique. Etant donné que nous avons 12 départements, un leader n'avait besoin que de 120 membres fondateurs pour créer son parti politique. Aujourd'hui, la loi exige d'avoir 15 membres fondateurs par commune. Nous avons 77 communes. Il faut donc 1 155 membres fondateurs. Cette situation rend plus lourde et plus coûteuse la constitution du dossier de création d'un parti politique. Cette réforme est une réussite, car aujourd'hui le nombre de partis politiques est réduit de plus de 200 à une quinzaine dans le pays. Le paysage politique paraît désormais plus clair.

**La loi dispose qu'un parti politique régulièrement constitué qui ne parvient pas à participer à deux élections successives ou à faire élire ses membres à l'Assemblée nationale ou dans les conseils communaux au terme de deux élections successives, doit être rayé de la liste des partis politiques. Qu'est-ce qui explique cette disposition de la loi ?**

Ce qu'on ne dit pas, c'est que c'était le cas avant, sauf que la loi n'était pas appliquée. On n'a rien inventé à ce niveau ; on n'a fait que reconduire cette disposition qui existait. Évidemment, si le laxisme de l'administration, par le passé, a fait penser que cette disposition n'existait pas dans la loi, ce n'est pas la faute au régime actuel. C'est une vieille disposition. Si le ministère de l'Intérieur faisait bien son travail, on n'aurait jamais eu 200 partis. Il ne faut jamais perdre de vue que la boussole des présentes réformes n'est rien d'autre que le renforcement des partis politiques, c'est-à-dire créer des partis nationaux. Pour ce faire, on n'a pas renforcé que les conditions de création, on a également renforcé les conditions de leur participation à l'animation de la vie politique. L'instauration des 10 % des suffrages exprimés à réunir au plan national pour être éligible au partage des sièges tant au sein des conseils communaux qu'à l'Assemblée nationale vise à encourager la mise en place de partis politiques nationaux. Lorsqu'on aura atteint cet objectif principal, il ne faudra pas se dire que la réforme est terminée. On passera à une autre étape.

**Le Code électoral a institué le quota de 10 % au niveau national avant de prétendre au partage des sièges, qu'il s'agisse des élections communales que des législatives. Concernant les législatives spécifiquement,**

**Suite en page 14**

# INTERVIEW PROF PRUDENT VICTOR TOPANOU (SUITE)

**chaque parti politique en compétition doit réunir au moins 20% des suffrages exprimés dans chacune des 24 circonscriptions électorales. Certains hommes politiques pensent que cette disposition est de nature à exclure certains partis politiques du partage des sièges dans les communes et à l'Assemblée nationale. Qu'en pensez-vous ?**

Ils ont raison. Il ne faut pas se le cacher. L'idée, c'est d'avoir des partis nationaux. Conséquence: sont exclus les partis qui ne sont pas nationaux. En fait, il faut travailler à devenir un parti politique national, d'envergure nationale. Si vous n'êtes pas capable d'avoir cet objectif et de l'atteindre, vous allez souffrir de ne pas participer à la vie politique. C'est une option qui a été faite et qu'il faut avoir le courage d'assumer. Si vous n'êtes pas un parti politique national, vous ne pouvez plus participer à la vie politique.

Mais la critique aurait été beaucoup plus fondée, si les pourcentages avaient été plus élevés. Autrement dit, dans le cas des communales, on a dit 10 % sur le plan national. Ça laisse la place à combien de partis politiques ? Dix partis politiques. Est-ce que dix partis politiques, ce n'est pas suffisant ? Si on avait dit 40% ou 60%, les gens auraient dit « bon, autant nous dire que c'est le parti unique ». Mais on a dit 10 % pour les communales, c'est-à-dire qu'à l'échelle de la commune, on peut avoir dix partis qui participent. Évidemment, tout le monde sait qu'il n'y aura jamais dix partis politiques représentés au sein des conseils communaux. En général, ça se stabilise à cinq, six, maximum sept. Parce que quelqu'un peut avoir 20 %, l'autre peut avoir 11 %, un autre encore 18 %. Mais, dans l'absolu, pour les élections communales, il y a de la place pour dix partis politiques.

**Dites-vous la même chose concernant les 20 % exigés par circonscription électorale législative ?**

Non. Il y a deux systèmes qui

vont se superposer. Le système communal et le système législatif. Le système communal prévoit 10 % sur le plan national. Le système législatif prévoit 20 % dans chaque circonscription électorale. On a 24 circonscriptions électorales. Cette disposition laisse la place à combien de partis ? Dans l'absolu, cinq partis politiques. A l'Assemblée nationale, avoir cinq partis politiques majeurs, ce n'est pas mauvais. Mais, comme je l'ai dit, pour les 10 %, ça se tasse et on n'aura jamais cinq. On peut avoir trois, au maximum quatre partis politiques à l'Assemblée nationale. Mais dans l'absolu, on peut en avoir cinq.

**La critique qui se fait ici et qui fait que cette disposition du code électoral ne serait pas raisonnable. Est-il possible qu'un parti politique national puisse réunir 20 % dans chacune des 24 circonscriptions électorales ?**

J'ai entendu cette critique. Sans aucun fondement. Sur quoi les gens se fondent-ils pour dire que les populations à qui on explique les enjeux ne pourront pas être à la hauteur des enjeux ? Je vais vous faire une confidence : Avant que le problème des 20 % ne se pose, entretemps, je suis devenu acteur ayant voté pour les 20

veut dire que lorsqu'on explique un enjeu aux populations, elles le comprennent. Il en sera de même pour les 20%. Si on explique aux populations que le nouvel enjeu, c'est que chaque parti politique ait 20 % dans toutes les circonscriptions électorales, elles agiront en conséquence. Dans les 24 circonscriptions électorales, les porte-paroles des partis politiques et des candidats vont expliquer l'enjeu. J'ai confiance en l'intelligence collective du peuple, qui va faire qu'on aura les 20%. Peut-être même que cette fois-ci, il y aura quatre partis politiques représentés à l'Assemblée nationale. Mais c'est vrai aussi que dans l'absolu, il peut arriver que ce soit un seul parti politique qui ait les 20 % dans toutes les circonscriptions.

**Jusqu'ici la réforme a visé la constitution de partis politiques nationaux. Que se passera-t-il après cette étape ?**

Je voudrais parler de la présence des débats idéologiques dans notre vie politique démocratique. Nous, les Africains, sommes malheureux en la matière, parce que nous avons commencé notre démocratie en 1990, à la suite de la chute du « mur de Berlin », après la disparition de l'Est; ce que l'un de mes professeurs appelait la réduction

monétaire internationale, etc. Le débat idéologique n'a plus été une exigence absolue de la démocratie. Nous sommes les premiers à faire l'expérimentation des démocraties sans idéologie. Et comme la nature a horreur du vide, le débat idéologique qui a été vidé de sa substance, a été remplacé par de mauvaises petites idéologies, c'est-à-dire ce qu'on a appelé les idéologies ethniques : le gars se fait élire parce qu'il est du Nord, se fait élire parce qu'il est du quartier, sans aucun autre débat idéologique.

Quand on fait la comparaison avec les sociétés occidentales, on se rend compte que la crise actuelle dans ces sociétés est née directement de la disparition du marché, de la disparition du bloc de l'Est. Comme chez eux aussi, ils avaient au moins un débat bipolarisé, idéologisé dans deux blocs (les libéraux d'un côté et les communistes de l'autre), la disparition d'un des blocs a fait que, désormais, tout le monde était obligé de se retrouver dans le bloc libéral, de sorte que 30 ou 35 ans après, les Occidentaux se rendent compte que « gauche » et « droite » disent la même chose. Ils s'opposent pour avoir les élections. Au deuxième tour des élections, ils se mettent tous ensemble. A l'arrivée, on se rend compte qu'en fait, on va progressivement vers la fin de l'héritage du débat idéologique. Parce qu'ils n'ont pas été capables de renouveler les idéologies, le populisme tente de s'installer. Sous nos yeux, il y a peut-être une nouvelle idéologie en gestation, mais qui n'est pas totalement encore bien formée: il s'agit de l'écologie. Dans quelles mesures pourrait-on mettre l'écologie au cœur d'une idéologie, sans donner le sentiment d'être un extrémiste écologique ou autre. Aujourd'hui, les différents blocs ont une dose d'écologie dans leurs programmes parce que, précisément on ne peut pas faire de l'idéologie qu'avec l'écologie.

**Il y a deux systèmes qui vont se superposer. Le système communal et le système législatif. Le système communal prévoit 10 % sur le plan national. Le système législatif prévoit 20 % dans chaque circonscription électorale.**

%, je faisais partie de ceux qui trouvaient que le quota de 10% était antidémocratique. Mais quand nous sommes allés aux élections en 2023, l'opposition est arrivée à l'Assemblée nationale. Ça veut dire quoi ? Ça

du marché idéologique mondial. Il n'y avait plus beaucoup d'idées idéologiques. La seule idéologie qui avait survécu, c'était le libéralisme, incarné par les institutions multinationales, la Banque mondiale, le Fonds

**Suite en page 15**

# INTERVIEW PROF PRUDENT VICTOR TOPANOU (SUITE ET FIN)

Mais on voit bien que ce débat est en gestation. Il pourrait durer encore 10 ans à 15 ans, le temps que le populisme passe.

**Mais est-ce que vous avez le sentiment que nos pays africains, en particulier le Bénin, se sentent véritablement concernés par cette nouvelle idéologie ?**

C'est à nous les acteurs de faire le débat. Si on ne le fait pas, ce ne serait pas la faute de nos populations. Nous avons des populations extrêmement intelligentes. Moi, je m'en rends compte avec les différentes élections, avec les différentes campagnes. On a toujours dit nos populations sont analphabètes, mais il suffit juste de leur expliquer et elles comprennent toujours l'essentiel. Le problème se situe au niveau des élites.

**Quel est le modèle démocratique ou de gouvernance que l'on pourrait envisager dans nos pays ? Nous avons quelques problèmes à résoudre. Par exemple, le problème de la transhumance politique. Est-ce qu'aujourd'hui, avec la réforme du système partisan, nous pouvons dire que la transhumance politique, notamment au sein de l'Assemblée nationale, est enterrée ?**

Depuis les réformes de 2018, on n'a pas connu de transhumance politique. On n'a plus connu de transhumance. Si on n'en connaît plus sur deux ou trois législatures, cela voudra dire que d'une manière ou d'une autre, on a réformé, on a permis de séquencer l'événement. La transhumance politique a une connotation négative et péjorative. Mais lorsqu'on la transforme en liberté d'opinion, ça devient positif. Il peut arriver qu'à l'Assemblée nationale, sur une question de conscience, les députés disent à leur parti : « J'ai un mal de conscience, je ne veux pas voter pour vous. » Et si les sujets de conscience se multiplient, on a prévu que le député puisse sortir de son bloc partisan, mais il n'a pas le droit d'aller dans un autre bloc. Il va rester le groupe des non-inscrits. Je pense que cela est de la liberté d'expression. Il faut expliquer simplement

aux gens que la transhumance politique a une connotation péjorative parce qu'au début de notre démocratie, elle avait été utilisée à des fins un peu individualisées ou personnalisées, ce qui est de nature, bien évidemment, à être condamnée. Mais que dans l'hypothèse où ça se fait sur la base d'objection de conscience, le jeu a une connotation totalement positive et on ne doit pas continuer de parler de transhumance politique, mais plutôt de liberté d'expression, liberté de pensée, liberté d'association.

**Passons à un autre sujet. L'un des problèmes que la réforme du système partisan aurait pu résoudre est l'exercice de tous les pouvoirs politiques par les partis politiques. Depuis 1990, aucun parti politique n'a réussi à élire un président de la République en son sein. Est-ce que la réforme actuelle permet de résoudre ce problème ?**

Depuis la réforme, effectivement, on a eu une première élection présidentielle, celle de 2021. Mais, on s'est rendu compte que le problème n'avait pas été résolu parce qu'il y avait deux partis à l'Assemblée nationale, à la huitième législature, et que les deux partis soutenaient le président de la République. Donc, on n'a pas eu le sentiment réel de ce que l'objectif de la réforme a été atteint. Autrement dit, on n'a pas vu l'Union progressiste le renouveau, par exemple, dire : "Tel est mon candidat, en conséquence, moi et moi seul, je suis capable de le faire élire." Or, il s'agit de parvenir à faire élire le président de la République à travers des partis nationaux. A ce niveau, la réforme a laissé un goût d'inachevé. 2026 sera probablement le vrai premier test. Et je n'ai aucun doute que cette fois-ci ça va marcher, parce que la pluralité et la diversité des candidatures est garantie. Nous avons un parti d'opposition parlementaire, Les Démocrates, qui peut s'appuyer sur les partis d'opposition extra-parlementaires. Je pense par exemple aux FCBE qui ont des maires. Je pense également à plusieurs autres partis qui n'ont pas d'élus, mais qui se réclament de l'opposition et qui ont fait les formalités requises



*A propos de la présidence du Bénin par un parti politique, « 2026 sera probablement le vrai premier test. Et je n'ai aucun doute que cette fois-ci ça va marcher, parce que la pluralité et la diversité des candidatures est garantie ».*

à cette fin auprès du ministère de l'Intérieur. En face, on aura éventuellement deux candidats de la mouvance, ou si on a un accord de gouvernance, un candidat pour les deux partis, plus les deux autres partis qui se réclament de la mouvance présidentielle. Je pense à Moele-Bénin et au Rassemblement national. Je pense que 2026 donnera l'occasion de vérifier si, pour une fois, depuis 1990, un parti politique aura été capable de désigner un candidat et le faire porter à la présidence de la République.

**Vous évoquez l'absence d'un modèle idéologique de gouvernance clair. Pensez-vous, pour conclure cet entretien, qu'un modèle puisse émerger dans les années à venir ?**

L'erreur que nous faisons souvent, c'est de penser qu'il faut juste plaquer les modèles étrangers. Qu'on le veuille ou non, le Bénin fait son chemin, et nous sommes en train de construire notre modèle. Le modèle béninois sera le fruit de ce que nous sommes en train de faire aujourd'hui. Et lorsque ce que nous sommes en train de faire se sera stabilisé, c'est là où ça deviendra un modèle. Toutes les fois où on a rêvé d'implanter un modèle, on s'est trompé. Aucun modèle n'est transposable, moi je pense. Et c'est pour ça que nous avons besoin de combler le vide

idéologique. Et quand je parle de vide idéologique, ce n'est pas l'idéologie entendue comme le socialisme, le libéralisme, etc. Non. Je parle d'un corpus d'idées qui répond à un certain nombre de questions structurelles de notre société, qui permettent d'expliquer le passé, d'éclairer le présent et de se projeter dans l'avenir.

Je rêve d'une démocratie béninoise dans 20 ans, où tous les partis devront répondre à des questions structurelles. Pour le moment, il n'y en a pas beaucoup dans notre société. Je rêve que lors des prochaines élections, par exemple, les partis politiques se prononcent sur l'assiette fiscale. Je rêve que l'un des camps dise que tous les Béninois doivent payer d'impôt, et que l'autre camp dise que tous les Béninois ne peuvent pas payer d'impôt. Voilà un débat idéologique. Il y a bien d'autres sujets sur lesquels, les partis politiques doivent bâtir leurs projets de société. Un moment ou un autre, les choses vont se stabiliser et on reconnaîtra sur la scène politique les partis politiques dont on connaît les valeurs, puisqu'ils les auront défendues sur des élections présidentielles successives.

Réalisé par Pascal ZANTOU et Claude PLAGBETO

**Conférence nationale de février 1990****PORTÉE SYMBOLIQUE**

*Face-à-face Président Mathieu Kérékou et Mgr Isidore de Souza lors de la conférence nationale de février 1990.*

**La conférence nationale de février 1990 a mis en évidence la capacité des Béninois à assumer leur passé, à se lever comme un seul homme pour reconstruire leur pays.**

**Dr Edmond ADJOVI**

**D**ans la deuxième moitié des années 1980, le Bénin est tombé dans un cycle infernal de déliquescence économique et de déchéance sociale avec pour point d'orgue l'exacerbation de la crise sociale et la contestation du régime du parti unique, le parti de la Révolution populaire du Bénin (PRPB). Cette crise financière et sociale suivie d'une crise politique a conduit, sous la pression du peuple béninois,

le comité central du PRPB, le comité Permanent de l'Assemblée nationale révolutionnaire (ANR) et le Conseil exécutif national, c'est-à-dire, le gouvernement à décider, en décembre 1989, de la tenue d'une grande assise nationale au cours du premier trimestre de 1990. Il s'agit de la Conférence nationale des forces vives organisée du 19 au 28 février 1990 à Cotonou. Les décisions de cette rencontre ont non seulement mis fin à la crise généralisée mais et surtout amorcé les prémisses d'un renouveau politique, économique et sociale dans le pays. Cette Conférence, au-delà des résultats obtenus dans sa contexture, sa solennité et son ubiquité, a

marqué d'un sceau indélébile, la conscience collective nationale comme un référent d'âge d'or et d'espérance. La seule dénomination de la « Conférence nationale » évoque un symbole d'antidote et de panacée aux maux qui minent le pays. Quel symbolisme incarne-t-elle aux yeux des Béninois ?

#### **Ruines et abîmes assumés**

La conférence nationale s'est tenue, à l'hôtel PLM Alédjo de Cotonou, du 19 au 28 février 1990. Des débats, des coulisses, de l'orchestration et du management de l'organisation assuré de mains « de Dieu » et de maître par Monseigneur

Isidore de Souza, il a été fait un constat amer de la ruine et de la décrépitude dans lesquelles se trouvait le Bénin. Un inventaire du désastre politique, de l'abîme économique et de la déchéance sociale et morale a été opéré sans langue de bois mais sans un esprit de vengeance. Comme un testament du régime du Parti de la révolution populaire du Bénin, l'état des lieux et le diagnostic présenté dans le rapport général par le Professeur Albert Tévoédjrè, en dit long. Il rappelle : « Vous me pardonnerez de ne plus rappeler dans les détails, les souffrances, depuis les enfants dans la rue, les femmes devenues nos choses, alors qu'elles sont nos mères et nos références de valeurs sûres, les travailleurs sans salaires et donc sans considération et sans avenir ... » Cette conférence, sans se transformer en un tribunal, a ainsi dépeint les actes de tortures morales et les situations socioéconomique et politique désastreuses avec une sagacité qui n'a heurté fondamentalement, ni les bourreaux, ni les victimes, tous présents dans la salle. Rappeler ces faits dans lesquels chacun a porté un stigmate, sans insulte, avec même la mesure, voire la courtoisie et la tolérance, est le reflet de l'omniprésence de la sagesse et le triomphe de l'amour et de la fraternité.

#### **Magie de l'exutoire**

Ce faisant, cette assise a incarné la magie de l'exutoire

**Suite en page 17**

**Conférence nationale de février 1990****PORTÉE SYMBOLIQUE**

non seulement pour les participants mais aussi pour tout le peuple béninois pour une thérapie de refoulement qui a libéré les uns et les autres et fusionné les énergies dans un élan de consensus à tout prix. C'est la première grande gerbe et en même temps une première portée symbolique. A vrai dire, c'est fondamentalement cette portée, que la Conférence du Bénin a eu plus que toutes les autres rencontres similaires intervenues en Afrique et dont les résolutions ont fait long feu. La force morale de la conférence du Bénin, réside dans cette option dynamique qui consiste à présenter le diagnostic du pays comme un état sorti d'une guerre mais avec optimisme sans humilier les acteurs connus. Mais ce symbole est sous-tendu par une quête, une autre portée qui est l'épicentre de toutes les aspirations, la renaissance à tout prix du Bénin.

**Ferment d'une renaissance**

L'une des portées symboliques de la conférence nationale du Bénin et qui en fait la force, reste l'obsession de toutes ses parties prenantes pour la reconstruction et la renaissance du Bénin. Les conférenciers du Bénin ne se sont pas occupés à faire des calculs d'Apothicaire, à inventorier combien de millions tels ou tels dirigeants ont détournés mais ils avaient en focalisation, la renaissance, la reconstruction et la rédemption du pays. Cette renaissance se voulait dans la durée et avec une certaine résilience.

La conférence Nationale incarne l'espoir d'une

renaissance à tout point de vue. A cet effet, les conférenciers plaçaient leur espérance dans des réformes que nécessiterait le diagnostic que la conférence aurait permis de réaliser. Pour les conférenciers et pour les Béninois, les réformes s'expliquent non seulement par le rejet des abus du régime du parti unique, mais surtout par l'aspiration à une renaissance politique, économique et sociale du Bénin.

Trente-cinq ans après, la conférence nationale, de par ses transformations induites et qui se sont inscrites dans la durée, a favorisé la naissance d'un nouveau contexte dans tous les domaines de la vie politique, économique et sociale. Cette renaissance a été d'ailleurs l'un des objectifs essentiels de la conférence. C'est cette renaissance que prophétisait

le Professeur Albert Tévoédjrè lorsqu'il écrivait : « Il faut vivre longtemps pour voir une chose et son contraire ». La renaissance à laquelle aspiraient les Béninois et qu'incarnait la conférence, c'est de voir le Bénin dans une posture holistique totalement aux antipodes de la situation qui a prévalu dans la période du régime du parti unique à tout point de vue. La renaissance se veut donc la négation du régime liberticide et répressif de dictature politique, du marasme économique et ses corollaires sociaux.

Au regard des mutations intervenues, suite à la conférence nationale depuis 35 ans, aux plans politique, économique et social, il n'est point de doute à référencer la conférence comme un fondement de la renaissance du Bénin. La renaissance

politique se traduit par le pluralisme politique, l'organisation à bonnes dates des élections démocratiques et les alternances régulières ainsi que le fonctionnement harmonieux des institutions de la République. La renaissance économique est consacrée par les performances durables et résilientes de l'économie nationale.

En clair, la conférence nationale a permis de bâtir sur ses cendres, un nouveau Bénin qui a « vaincu la fatalité » et s'est positionné comme un acteur politique économique et social majeur en Afrique. Mais cette renaissance n'a fleuri que sur les branches de l'ancestrale tradition de l'arbre à palabre.



*Vue partielle des participants à la conférence nationale de février 1990 : au premier plan, de la gauche vers la droite, les anciens présidents de la République Emile Derlin Zinsou, Justin Tométin Ahomadégbé et Hubert Maga.*

Colloque de l'UP le renouveau sur la Conférence nationale

# LE BÉNIN, UNE ÉCONOMIE RÉSILIENTE



«Le Bénin est aujourd'hui très admiré à travers le monde. Son économie s'est consolidée malgré un contexte difficile.»

Les participants au colloque, organisé par l'Union progressiste le renouveau (UP le renouveau), sur la Conférence nationale de février 1990, les 27 et 28 février 2025, à Cotonou, ont reconnu que le Bénin est devenu un pays rayonnant avec une économie résiliente, sous la gouvernance du président Patrice Talon.

## Souleyman BILHA

«Le Bénin est aujourd'hui, une économie résiliente». Déclaration de Dr Sèdami Médégan Fagla, enseignante-chercheur des universités du Cames, ancienne députée à l'Assemblée nationale et ministre conseiller en charge de l'enseignement supérieur, lors

du colloque, organisé les 27 et 28 février 2025, à Cotonou, par l'Union progressiste le renouveau. Elle appuie ainsi les explications fournies par deux panélistes qui sont intervenus avant elle sur le modèle économique bâti par Patrice Talon pour redresser le Bénin. « Le Bénin est aujourd'hui très admiré à travers le monde. Son économie s'est consolidée malgré un contexte difficile. Malgré, la fermeture des frontières terrestres par le Nigeria, la crise de la Covid-19, la guerre en Ukraine, la fermeture des frontières avec le Niger, le Bénin continue de réaliser de belles performances

économiques », a souligné Dr Sèdami Médégan Fagla. La restauration de l'Autorité de l'Etat, la digitalisation des services de l'administration publique, la lutte contre la corruption sont autant de mesures qui sont venues renforcer l'efficacité de la politique économique mise en place par le président Patrice Talon.

Avant Dr Médégan Fagla, le directeur de l'Ecole nationale d'économie appliquée et de management (ENEAM) de l'Université d'Abomey-Calavi, le professeur Albert N. Honlonkou avait indiqué que « c'est sous la gouvernance du président

Patrice Talon que le Bénin a institué une autonomie de la politique économique ». Dans son analyse, le professeur Honlonkou est remonté à la période du coup d'Etat militaire du 26 octobre 1972 pour dresser l'historique du parcours économique et social du Bénin. Il a scindé son analyse sur trois grandes périodes. La période de l'économie marxiste-léniniste adoptée en 1975 qui a conduit à une banqueroute de l'Etat vers la fin des années 1980. La période du « renouveau démocratique » allant de 1990 à 2015. Puis celle de la « rupture et du nouveau

Suite en page 19

## Colloque de l'UP le renouveau sur la Conférence nationale (Suite et fin)

**LE BÉNIN, UNE ÉCONOMIE RÉSILIENTE**

départ » engagée avec l'arrivée au pouvoir du président Patrice Talon en avril 2016.

**Avant 1990**

« On peut affirmer que la gouvernance économique et sociale avant l'année 1990 était caractérisée par une faillite de l'Etat, une dépression économique marquée par plusieurs mois d'arriérés de salaires impayés aux enseignants, aux fonctionnaires et dans les entreprises de l'Etat. C'est ce contexte de crise qui a conduit à la conférence nationale », selon le professeur Honlonkou. Avec l'avènement du renouveau démocratique, le Bénin a connu une certaine embellie économique en passant « d'un taux de croissance négatif de -3 % en 1989 à un taux de 9 % en 1990 » précise l'universitaire. Cependant, « de 1990 à 2015, le Bénin n'a pas eu une politique économique autonome », déplore le professeur agrégé d'économie. Face aux « déficits jumeaux », c'est-à-dire, déficit budgétaire et déficit du compte courant, les institutions de Bretton Woods ont imposé au pays, une cure d'austérité budgétaire. Le pays n'a pas connu une orientation économique définie à la conférence nationale. Ainsi, sous le président Nicéphore Soglo, c'est un Programme d'ajustement structurelle (PAS) de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international qui régissait l'économie. Avec son successeur, le président Mathieu Kérékou, le Bénin est passé du PAS aux Documents de stratégies de réductions de la pauvreté (DSRP). Sous le président Boni Yayi, le pays est passé à abandonné les DSRP pour les Documents de stratégies de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR), toujours sous le contrôle des organismes internationaux.

« A partir de 2016, c'est toujours le libéralisme qui prévaut, mais nous avons en plus une

politique économique beaucoup plus structurée, innovante, conçue au niveau du Bureau d'analyse et d'investigation (BAI) et méthodiquement mise en œuvre à travers les Programmes d'action du gouvernement », souligne le professeur Honlonkou.

**Virage**

Chercheur en Sociologie et Anthropologie, analyste de l'aide au développement, le docteur Tossé Alexandre Egbako soutient l'analyse du professeur Honlonkou sur la gouvernance économique et sociale du Bénin. Il note lui aussi le virage effectué depuis 2016 avec une batterie de réformes visant à redresser l'économie nationale. « On ne peut pas bâtir une économie où l'argent sort de partout et va dans tous les sens », dit-il en déplorant la gabegie qui a caractérisé la

gestion des finances publiques particulièrement sous le régime du président Boni Yayi où le laxisme était confondu au social et la corruption érigée en mode de gouvernance. Il a rappelé que l'effondrement du tissu économique et social dans la seconde moitié des années 1980 est lié en partie aux rivalités découlant de la « guerre froide » qui a opposé les grandes économies des blocs socialistes et libérales, après la seconde Guerre mondiale. Le Bénin, ancienne colonie française, en faisant l'option d'une économie socialiste marxiste-léniniste à partir du 30 novembre 1975, s'est mis à dos la puissance coloniale et l'ensemble du monde occidental. « Le Bénin a été privé au moment où il en avait besoin pendant la crise, des avantages des accords de Georgetown dont sont signataires, en 1975, le groupes des Etats ACP (Afrique-

Caraiibes-Pacifique) avec leurs anciennes puissances coloniales soutenues par les Etats-Unis », a indiqué Dr Egbako. Pour lui, la Conférence nationale de février 1990 apparaît comme une capitulation du système économique socialiste soutenu par le bloc soviétique et le ralliement du Bénin à l'économie de marché. La transposition de ce modèle économique sans des balises ni des garde-fous a dressé le lit à la mauvaise gestion et à la corruption généralisée observées dans la gestion des deniers de l'Etat sous les régimes qui ont précédé celui de la « rupture ». Dr Egbako a indiqué que « la gouvernance du président Patrice Talon a permis de mettre en place un modèle de politique économique qui résiste aux chocs externes et propulse le Bénin sur la voie du développement ».



« La gouvernance du président Patrice Talon a permis de mettre en place un modèle de politique économique qui résiste aux chocs externes et propulse le Bénin sur la voie du développement »

## Coulisses de la Conférence nationale de février 1990

## RÉVÉLATIONS INÉDITES

Lors du colloque, organisé par l'Union progressiste le renouveau, sur les 35 ans de la conférence nationale, les 27 et 28 février 2025, à Cotonou, des témoins privilégiés ont fait des révélations inédites sur les coulisses et implications de cette assise historique. Ces témoins étaient, en 1990, soit journalistes reporters à la radio et à la télévision nationales (, Isidore Zinsou, Constant Agbidinoukoun et Gérard Migan), soit syndicalistes (Guillaume Attigbé).

## Isidore ZINSOU, journaliste à la radio nationale en 1990



**Parti pris des journalistes :** Si nous savons que ceux qui ont assisté, participé, les grands acteurs de cette conférence nationale, la majorité d'entre eux avait 50 ans en 1990. Aujourd'hui, 35 ans après, ils 85 ans. Donc, beaucoup d'entre eux reposent en paix auprès du Seigneur. Ceux qui vivent encore sont nos papas. Aujourd'hui, nous pouvons parler de ce qui s'est passé dans les coulisses avec sérénité.

Pour ce qui nous concerne, nous journalistes à l'époque, il n'y avait que la radio et la télévision nationales. On doit faire quelques confessions pour dire que nous avons pris parti. On n'a pas bien travaillé. Mais c'était pour la bonne cause. Nous n'avons pas travaillé dans le respect de la déontologie et de l'éthique professionnelles. Nous avons pris parti.

Notre problème à l'époque, c'était de tout faire pour nettoyer le PRPB, pour ranger ce régime. Parce qu'effectivement, les Béninois étaient négativement impactés. Et nous-mêmes, nous étions impactés.

À l'ORTB, à l'époque, on était subventionné. Les subventions n'arrivaient pas. Les retards de salaires nous traquaient également : 5 mois, 6 mois, 7 mois, 8 mois de salaires non perçus. Nous-mêmes, nous étions impactés par la crise. L'économie était totalement délabrée, les finances totalement lessivées. Le pays était fracassé, fragmenté. Nous avons pris position pour dire que ce régime devrait partir à l'occasion de la conférence nationale.

Et qu'est-ce qu'on faisait ? On ne faisait pas bien notre travail. Tout

ce qu'on faisait comme interview était préparée. On sélectionnait les interlocuteurs en fonction de leur position. Les questions étaient préparées, communiquées et l'objectif était de déstabiliser le régime. L'objectif, c'était de discréditer le régime. C'était de le mettre en difficulté et de préparer le terrain pour que les conférenciers soient à l'aise dans l'évolution des travaux.

Avant la conférence nationale, on faisait la couverture systématique de tous les mouvements de protestation, de revendication, de rébellion, de contestation. On couvrait absolument tous ces événements. Et on orientait le reportage. Je donne un exemple : Moi personnellement, j'ai couvert le meeting des enseignants du primaire, du secondaire et du supérieur. Il y avait un meeting à la maison du peuple à Ste Rita à Cotonou, dirigé par des syndicalistes. C'était chaud ! C'était vers la fin de l'année 1989.

Il y avait le ministre de l'éducation nationale, Vincent Guézodjè qui était invité, et qui était à leurs côtés. Dans le montage de cet élément, tout ce que Vincent Guézodjè disait de pertinent, d'intéressant, (parce que Vincent Guézodjè était quelqu'un qui parlait bien, et qui avait la capacité de convaincre, de persuader), on avait pris soin de nettoyer tout ce qu'il avait dit de bien. Par contre, on avait abondamment diffusé les passages des syndicalistes. Ils disaient, par exemple, s'adressant au ministre Guézodjè, haranguant la foule : « Les enseignants ont faim. Les enseignants ont faim. Ils sont dans la misère. Ils vont au Nigeria chercher du carburant pour vendre. Et par conséquent, ils n'ont pas la force de tenir la craie. Non Monsieur le Ministre, nous n'avons pas laissé tomber la craie. Mais la craie est tombée des mains des enseignants. Ils ont faim. Ils ont faim. » En réalité, on ne faisait pas de l'information. On avait pris position.

C'est ce que nous avons fait dans le cadre de la préparation de la conférence nationale. On allait les voir les personnalités fortes qui devraient participer à cette

conférence nationale des forces vives, parfois à la maison. Ce fut le cas du Président Nicéphore Soglo. C'était Marcel Tchobo qui s'occupait de lui, qui allait le voir à la maison, récolter des interviews, des témoignages. C'est vrai qu'il parlait beaucoup de banque mondiale, de Fonds monétaire international, etc. Mais c'était des choses dont le peuple avait besoin parce que le pays était fatigué, était en destruction, globalement démuni. Moi-même, j'allais prendre des interviews chez Séverin Adjovi. Il avait animé la conférence de Versailles à l'époque. Donc, il avait beaucoup de choses à dire. On allait chercher des interviews du président Adrien Houngbédji, de Léopold Dossou alors enseignant à l'Université nationale du Bénin et syndicaliste. C'étaient des choses préparées. Il n'y avait pas de contrepois. C'est-à-dire que nous ne prenions pas soin d'animer la contradiction parce qu'on avait pris parti.

Pendant la conférence, ce fut la même chose. On n'avait pas varié dans les positions que nous avions prises. À la conférence de rédaction à l'ORTB, on ciblait les personnes qu'on allait interviewer, des gens qui étaient dans l'émotion, qui n'étaient pas totalement structurés, qui pouvaient hésiter, qui pouvaient même commettre quelques gaffes. Par exemple, quelqu'un comme Gandonou Codja était une bonne personne pour nous parce qu'il ne cachait pas ses renseignements. C'est des gens comme ça que nous voulions. On leur tendait le micro.

Mais lorsque nous devrions donner le micro à une personne qui était capable d'haranguer la foule au profit du régime, on trouvait une, deux ou trois personnes ressources capables de l'acculer, de le charger. Souvent, on ne lui donnait pas le temps de répondre aux questions; on le bombardait de questions. C'est ce qu'on a fait, par exemple, pour le ministre Martin Dohou Azonhiho. C'est quelqu'un qui est capable de parler. Il est capable de convaincre. À un moment donné, il était fatigué, et il a été obligé de parler comme il l'avait fait : « É nan vèhou min ». On l'avait fatigué.

Je tenais à faire cette confession

pour dire que nous avons pris parti à l'époque parce que le pays était en difficulté. On n'avait pas agi dans l'exercice de notre profession, à l'époque, selon les règles de notre profession, de notre métier. Mais, c'était pour la bonne cause.

**La fin du haricot !** Pendant la conférence, il y avait un moment crucial que vous savez. Ce jour-là, ce soir-là, cette nuit-là, le président Kérékou s'était annoncé pour se rendre à l'hôtel PLM Alédjo où se tenait la conférence. Le seul téléphone de la salle était dans notre cabine. Il y avait moi, Marcel Tchobo, Gaston Kouassi Akpla, Célestin Mara. Nous étions de jeunes journalistes revenus du CESTI de Dakar au Sénégal. Cette nuit-là, le Général Mathieu Kérékou appela. Marcel Tchobo a décroché le téléphone et le Général lui a demandé de lui appeler Monseigneur Isidore de Souza. On l'a appelé. Il est venu dans notre cabine. On l'entendait dire : « Oui mon Général ! Oui mon Général ! ». A la fin de la conversation téléphonique, Monseigneur nous a dit : « C'est peut-être la fin du haricot. » Marcel Tchobo m'a regardé. Célestin Mara, Nicaise Miguel et moi, on s'est regardés et on s'est demandé ce qu'on allait faire. Déjà dans la cour, tout autour du bâtiment, des militaires s'étaient positionnés. Et l'information circulait comme quoi le Président Kérékou viendrait mettre fin à la conférence. Entre temps, le professeur Paulin Hountondji chauffait dans la salle et d'autres également.

Monseigneur de Souza s'est retiré. Il a demandé à Me Grâce d'Almeida Adamon de poursuivre les débats. Il s'est retiré derrière et il a prié pendant une vingtaine de minutes. Après, on a entendu les sirènes. Le président Kérékou est venu. Ils ne l'ont pas laissé rentrer dans la salle mais l'on accompagné dans une autre salle. Après 20 ou 25 minutes dans une salle avec Monseigneur Isidore de Souza, quand il est rentré dans la salle, il a changé totalement. Il a été applaudi, acclamé. Et la conférence s'est poursuivie. Et nous avons eu les résultats auxquels nous avons abouti.

# RÉVÉLATIONS INÉDITES (SUITE)

## Constant AGBIDINOUKOUN, journaliste à la télévision nationale en 1990



• **Présidence du présidium de la conférence** : Nous avons vu Mgr Isidore De Souza, mais au départ ce n'était pas lui qui devait être élu président du Présidium de la conférence. C'était plutôt Mgr Robert Sastre qui était l'évêque de Lokossa. Les gens avaient peur quand ils ont entendu son nom. Parce que Mgr Sastre ne cache pas ses sentiments et il est d'un ton vigoureux, qui peut parfois choquer. Les gens se demandaient s'il pouvait gérer les mouvements, les conflits, les provocations de certains délégués. Mais, Mgr Robert Sastre a été invité pour une mission au Vatican. C'est alors que nous avons eu la chance de vivre le calme, la modération, la pondération de Monseigneur Isidore de Souza.

• **Souveraineté et caractère exécutoire des décisions de la conférence nationale** : Un autre aspect, c'est la proclamation de la souveraineté de la Conférence nationale et la force exécutoire de ses décisions. De jour en jour, à travers les travaux de la Conférence, on a senti que les délégués n'étaient pas venus nécessairement pour travailler pour changer les choses. Les caciques du Parti de la révolution populaire du Bénin (PRPB) étaient décidés à garder le pouvoir. Plusieurs séances ont eu lieu souvent les nuits entre les ténors. Il faut saluer la mémoire de certains qui ne sont plus parmi nous. De grands acteurs tels que Me Bertin Borna, Me Grâce D'Almeida Adamon, Marius Francisco, Léopold Dossou, Antoine Detchénou, etc. Ils étaient nombreux. Ils se voyaient la nuit. Ils échangeaient la nuit. On a tenu à l'écart les anciens présidents et on allait leur rendre compte. Je dois dire qu'il y a certains acteurs qui sont ici. Je salue la présence de mes doyens, le Président Bruno Amoussou, qui d'ailleurs a joué un rôle important. Il y a de ces moments où il nous

donnait des conseils. Je salue la présence de mes collègues Isidore Zinsou et Paul Douakoutché. Certains sont là, je ne les ai pas vus mais nous avons au niveau des journalistes, surtout au niveau des deux conférences de rédaction (rédaction journal parlé et rédaction journal télévisé) : Marcel Tchobo, Georges Amlon, Claude Da Silva, Cadnel Quenum, pour la radio, puis André Johnson, Vincent Dassi pour la télévision, on se voyait régulièrement et on allait vers ces doyens, ces personnalités. Parce qu'on avait tous peur. On se demandait à quelle sauce nous allions être mangés. Ce n'était pas facile. Et quand vous écoutez les ténors du PRPB en dehors de la salle où se tenait la conférence, ça faisait vraiment peur. D'ailleurs, on a demandé au Colonel Martin Dohou Azonhiho, qui est devenu Général plus tard : « Si avec tout ça, Kérékou perdait le pouvoir ? Il a répondu en fon : Enan vè hou kpèdè (ça serait un peu difficile) ». Je rappelle que le soir où on a décrété la souveraineté de la Conférence et la force exécutoire de ses décisions, le Président Mathieu Kérékou a demandé à rencontrer Mgr Isidore De Souza. Et il s'est rendu à la présidence de la République. C'était un soir. Les délégués avaient peur. Je me rappelle que deux membres du présidium, en l'occurrence Timothée Adanlin et Antoine Robert Detchénou, lui ont demandé : « Mgr, vous irez seul ? Attention ! Il faut faire attention ». Il leur répondit « C'est le président de la République qui m'appelle. J'irai. Il n'y a pas d'inquiétude ». Et il est allé. Il a discuté avec le président Kérékou pendant plusieurs heures. Et ça traînait. Les délégués s'impatientaient : « Oh Dieu ! Qu'est-ce qu'il y a à dire autant ? Il faut qu'il revienne vite. Ils étaient inquiets. Nous étions tous inquiets, compte tenu des paroles, des provocations et des propos des militants et des responsables du PRPB. Nous avons eu la chance. Il faut saluer le président Mathieu Kérékou. Il faut saluer sa mémoire. Ce que je vais vous dire m'a été rapporté par Mgr de Souza lui-même. Il m'a dit : « Nous avons échangé. Mais je tenais à le convaincre qu'on ne va pas le juger. Je tenais à lui dire que nous allons proclamer une immunité personnelle pour lui. Je lui ai dit : Président, on ne va pas vous juger. Et personne ne vous trainera devant la justice. Et il n'y croyait pas. Il m'a dit : « Non, avec tout ce

que les délégués disent là ? Il y a des gens qui pourront vous forcer la main et je serai jugé ». Je l'ai rassuré en lui disant : Croyez-moi. A un moment donné, le président Kérékou s'est levé et a dit : « Monseigneur, je veux me confesser ». Le président a prononcé des phrases. Puis, il a reconduit Monseigneur. Sur le perron de la présidence, le président Kérékou a constaté la présence de deux véhicules garés à gauche. Il y avait plus de militaires que d'habitude. Et le président Kérékou de les interpellé : « Qu'est-ce que vous cherchez là ? Pourquoi ces deux véhicules ? » Et un des militaires de lui répondre : « Mon Général, on s'apprête pour vous escorter lorsque vous serez prêts pour partir ». Le président de la République rétorque « Comment ça ? Dégagez-moi les deux véhicules et vous, militaires, quittez les lieux ». En fait, Monseigneur allait être kidnappé.

• **Retransmission en direct des travaux de la conférence nationale** : La radio nationale a transmis en direct durant les travaux de la conférence nationale durant les 10 jours. Nos confrères de la radio nationale tenaient à assurer une retransmission en direct des travaux. Il faut saluer deux personnes. Il faut saluer le ministre Ousmane Batoko qui a été Président de la Cour suprême après, et le ministre Robert Dossou, qui a été Président de la Cour constitutionnelle des années plus tard. Ce sont eux qui ont convaincu les autres sur la nécessité de retransmettre en direct les travaux de la conférence. Il n'y avait pas de grands moyens. Vous vous rappelez, 6 mois, 7 mois d'arriérés de salaire et nous, les journalistes, on continuait d'aller au travail. Il y avait déjà les grèves, les étudiants, les enseignants, l'administration publique, mais à l'ORTB a continué de travailler. C'est vrai que nous avons fait une petite grève. Nous tenions à dire aux autorités qu'on ne pouvait pas continuer comme ça et à soutenir les populations parce que tout le monde est en grève et l'ORTB continue à émettre, à travailler. C'est comme si nous soutenions fortement le régime du PRPB. Donc, on a dit non, il faut qu'on fasse une grève et sous l'impulsion de Francis Zossou et des autres, nous avons observé 72 heures de grève pour dire que si ça continue comme ça et si on ne change pas les choses, nous n'allons plus travailler.

• **Retour des militaires dans les casernes : Les militaires avaient pris goût au pouvoir**. Leur représentant à la conférence était le colonel Vincent Guézodjè qui était le Chef d'État-major général des armées. Ce n'était pas facile. Au camp, ça brouillait parce que beaucoup d'officiers ont pris goût au pouvoir du PRPB. Ce sont les doyens, les anciens présidents qui ont convaincu les responsables de l'armée de faire une déclaration au cours des travaux pour dire : « Oui ! Nous ne sommes pas faits pour la politique. Nous devons défendre l'intégrité du territoire national, la paix, la sécurité intérieure ».

• **Discours de clôture** : Le président Kérékou avait déjà son discours en poche pour dire : « Je n'accepte pas les conclusions ». Après, nous avons su que c'est deux choses qui l'ont amené à renoncer à prononcer ce discours. D'abord, le discours prononcé par Mgr Isidore de Souza pour lui rendre hommage, pour lui dire comment il a fait du pays, un pays de paix malgré toutes les difficultés, et puis surtout le rapport général. Il faut saluer la mémoire du Professeur Albert Tévoédjrè. C'était un rapport dense qui avait convaincu tout le monde. A un moment donné nous avons vu le Président Kérékou dire un mot au président Robert Dossou qui était à sa gauche. Nous avons les images jusqu'à présent. Et il lui parlait et on a vu le président Robert Dossou prendre des papiers puis un stylo et a commencé par écrire. Je me rappelle que André-Marie Johnson était à mes côtés et il a dit : Constant, regarde. Il vient de lui parler et il a commencé par écrire. En fait, c'est dans la salle que Me Robert Dossou a apprêté le discours du président de la République. Le discours qui a été lu. C'est le plus court discours du président Kérékou de tout son règne. Les barons du PRPB lui écrivaient de très longs discours. C'était un très bon discours. Et c'est la qualité de nos cadres, de nos aînés, de nos parents. C'est en quelques minutes qu'il a écrit tout ça. Non seulement le président Kérékou a dit qu'il prend le peuple béninois à témoin que toutes les conclusions, les décisions qui ont été prises seront respectées et exécutées, mais il a ajouté deux phrases importantes. Il a dit : « Ce n'est pas de la capitulation; ce n'est pas du défaitisme. C'est une affaire de responsabilité nationale ».

# RÉVÉLATIONS INÉDITES (SUITE)

## Gérard MIGAN, journaliste à la télévision nationale en 1990



• **Présidence du présidium de la conférence** : Mgr Robert Sastre et Isidore de Souza étaient deux personnalités aux tempéraments différents. Mgr de Souza était assez calme, d'une grande sérénité, une certaine bonhomie, un personnage qui avait un regard d'enfant. Je crois que son cœur était aussi un cœur d'enfant. Je crois que

tout cela a joué. Par contre, Mgr Robert Sastre avait un caractère plus trempé, un personnage assez sévère, rigoureux, et qui n'hésitait pas à ruer dans les brancards et à dire non. Il avait une certaine rigidité. C'est peut-être Dieu qui était en action pour le Bénin, pour les Béninois, pour dire : « le bon personnage qui devait animer ce grand rendez-vous de l'histoire, ça devrait être Mgr Isidore De Souza ».

• **Souveraineté et caractère exécutoire des décisions de la conférence nationale** : Face aux velléités des caciques du PRPB, il y a eu des délégués rompus aux questions politiques, aux questions juridico-institutionnelles, qui se sont dit : « Il faut qu'on se retrouve ». Ils se sont retrouvés secrètement et la grande idée de la

proclamation de la souveraineté de la Conférence a été jetée en ce moment-là. Alors ils se sont dit qu'il faut qu'on décrète l'Assemblée constituante et là avec l'hymne national, ce serait un moment important, tout le monde va se lever et chanter l'hymne national, applaudir et de fait ce serait légalement adopté. Il s'est fait que les caciques du PRPB, en ce moment-là, eux ils ne s'étaient pas levés. Pas du tout. Ils étaient restés assis. Mais ce sont les délégués venus des quatre coins du pays, de toutes les provinces du Bénin, les délégués venus de l'extérieur, puisqu'on avait grâce à la loi d'amnistie permis à tous ceux qui étaient en exil de rentrer. Ceux-là ont entonné l'hymne national et du coup, les caciques du parti se sont sentis un peu vaincus. Le nœud gordien du blocage venait d'être coupé. Mais, les choses n'ont pas été aussi simples que cela. Les Services des renseignements avaient rapporté des informations au Général Mathieu Kérékou qui lui faisaient croire qu'il allait être évincé du pouvoir. Alors, le président Kérékou, le soir de la proclamation de la souveraineté et de la force exécutoire des décisions de la conférence, s'était inquiété. Que deviendrait-il après la conférence ? Les rumeurs étaient assez diffuses. De son côté, Mgr de Souza ne dormait pratiquement pas. Il travaillait à l'archevêché de Cotonou, mais changeait de domicile chaque soir pour pouvoir brouiller les pistes. C'était une réalité. Il en a fait les confidences. Il fallait que Monseigneur le rassure. Il a fait la promesse d'une amnistie. Il lui a également expliqué qu'il resterait Chef d'État, mais qu'on nommerait un Premier ministre pour une période transitoire. Le président Kérékou cherchait cette l'assurance. Vous voyez ? Ce sont les coulisses de la conférence. C'est tout ça qui a permis à ce qu'on aille jusqu'au bout de ce processus. Évidemment, Mgr de Souza a clairement dit au président

Kérékou que les caciques du PRPB allaient perdre leurs postes et leurs privilèges.

• **Choix du Premier ministre de transition** : Il y avait 42 candidats. Alors, c'était un choix cornélien, n'est-ce pas ? En 1989, le président Houngbédji était rentré au Bénin accompagné par un certain Louis Gaston Maila, avocat et ministre d'État chargé de l'éducation du gouvernement du Gabon alors sous le président Omar Bongo Ondimba. Il était l'accompagnateur du président Houngbédji. Puisque la loi d'amnistie n'était pas encore votée. Houngbédji était venu sous la protection du président gabonais à Cotonou accompagné par Louis Gaston Maila. Les rumeurs étaient assez intenses et diffuses sur la possibilité que Me Houngbédji devienne Premier ministre avant qu'on aborde la phase de la conférence nationale. Mais Adrien Houngbédji n'a pas été nommé Premier ministre par le Président Kérékou en 1989. Il était retourné à Libreville avec son accompagnateur. Et là, 42 candidats au poste de Premier ministre ! C'était assez difficile. Il y a eu beaucoup de tractations. On voulait sûrement quelqu'un de plus neutre et un économiste surtout. Parce que le pays traversait des moments difficiles et c'est ça qui a fait que Monsieur Nicéphore Soglo a été choisi à cette époque-là. Il avait rassemblé les suffrages de plus de la moitié de l'ensemble des délégués.

• **Discours de clôture** : Il a été dit que Mathieu Kérékou avait deux discours dans sa poche : un pour accepter les conclusions de la conférence, et un autre pour en rejeter les conclusions. Bon ! Celui qui rejetait les conclusions, c'est sûr que ce sont les caciques du parti qui le lui ont écrit. Mais l'autre discours, celui de Robert Dossou, c'est ça qui est passé. Est-ce qu'il y a eu un tirage au sort ? Je ne saurais le dire.



# l'Union

Édité par Union Progressiste le Renouveau

Cotonou - Bénin, Immeuble lot 620/E, Place Bulgarie, 01 BP 1515

Tél: +229 01 97 48 82 99 - 01 61 34 31 79 - 01 97 53 10 83

e.mail: [lunionmensuel@gmail.com](mailto:lunionmensuel@gmail.com)

### Président

Joseph DJOGBENOU

### Comité de lecture

Anique DJIMADJA  
Sédami FAGLA MEDEGAN  
Christelle HOUNDONOUGBO ALIOZA  
Jocelyn NENEHIDINI  
Ibrahim SALAMI  
Lazare SEHOUETO  
Elise TAMA  
Isidore ZINSOU  
Moukaram BADAROU

### Directeur de la publication

Paul DOUAKOÛTCHÉ

### Rédacteur en chef

Pascal ZANTOU

### Secrétaires de rédaction

André DOSSA  
Romain KIKI

### Chef desk « Vie du parti »

Parfait AHOYO  
Edson EDAH

### Chef desk « Nation »

Brice HOUSSOU  
Céphise BEO AGUIAR

### Chef desk « Culture »

Jolidon LAFIA

### Chef desk « Monde et sport »

Franck KPASSASSI

### Photojournaliste

Rébecca ADJINAKOU

### Graphisme

Charm Communications  
Tél: 01 97 60 25 95

### Administration, Marketing, diffusion et abonnement

Septime TOLLI

### Imprimerie

Sté Charlotte  
Tél: 0195959747 - Cotonou

Dépôt légal : à parution

# RÉVÉLATIONS INÉDITES (SUITE ET FIN)

**Guillaume ATTIGBÉ, syndicaliste**



**Les syndicats et la société civile avant, pendant et après la conférence nationale :** Je suis invité pour parler des mouvements sociaux, de ce que les syndicats notamment ont apporté à cette conférence. Je dirai pour commencer que les décennies 1970 à 1980 ont été pour l'économie béninoise une période faste. Parce que plusieurs entreprises avaient été créées. 120 au total selon une étude que nous avons commanditée au niveau de la CSA (Centrale des syndicats autonomes). 120 entreprises ont été créées et c'était la belle époque. Mais à partir de 1985, avec la crise économique mondiale, les choses ont commencé à chuter. Avant, pour étayer ce que je dis de l'économie béninoise, les étudiants à la sortie de l'université étaient systématiquement repartis dans les entreprises. On ne parlait pas trop de chômage. L'économie répondait très bien à cette époque-là. Mais à partir de 1985, où les choses ont commencé à mal tourner, le gouvernement militaire révolutionnaire a eu recours aux institutions de Bretton Woods. Et vous savez un peu comment ces institutions opèrent. C'est des Programmes d'ajustement structurel. Donc, on est allé au PAS. Entre-temps, il y avait déjà un certain nombre de mesures qui avaient été prises, notamment la fermeture des entreprises. Il y avait eu 55 entreprises qui étaient déjà fermées, pour juguler la crise. Et quand les institutions de Bretton Woods sont arrivées, il y a eu le PAS 1, le PAS 2 et un peu plus tard le PAS 3. Il y a eu un certain nombre de

mesures, notamment les départs volontaires à la retraite. On donnait quelques deux ou trois millions aux travailleurs pour susciter leur départ à la retraite. Parce que à l'époque le million était beaucoup d'argent pour certains. Les gens se sont inscrits en masse. Ils sont partis, mais très tôt ils ont déchanté. Il y a d'autres mesures qui ont été prises. Et sur le plan financier, les banques étaient en cessation de paiement. Personne ne pouvait aller à la banque pour retirer de l'argent. Ce n'est pas possible. Nous avons connu tout cela.

Face à cette situation sur le plan social, les travailleurs ont commencé par s'organiser. Il y avait des troubles un peu partout dans le pays, dans les sociétés, dans les entreprises et services publics. A l'ORTB, le syndicat que je dirigeais en 1987 avait été totalement démantelé. Notre bureau a été ventilé, certains sont partis à la fonction publique, d'autres au ministère de l'information et les militants de base ont été ventilés un peu partout. Moi, j'étais à Parakou entant que Chef de service technique, mais on ne m'avait pas oublié. J'ai été affecté au ministère du travail. La situation était la même dans les autres entreprises publiques. A la SONAPRA, par exemple, on est allé faire une ponction d'argent; le syndicat a riposté et, en réponse, on a dissous le conseil d'administration. Dans une autre structure où on est allé opérer une ponction pour pouvoir payer la moitié du salaire du mois aux fonctionnaires, mon prédécesseur Ibrahim Zacharie a été arrêté pour avoir protesté. Il a été torturé, enterré jusqu'au cou. Des situations, il y en avait eu. C'est dans cette ambiance que le Président Kérékou nous a annoncé qu'il y aura une conférence nationale des forces vives. Alors dès cet instant, ont commencé les vagues de désaffiliation de l'Union nationale des syndicats des travailleurs du Bénin (UNSTB). C'était la centrale syndicale unique dans laquelle tout le monde était

enrôlés. L'UNSTB était la première organisation de masse du PRPB. Il n'y avait pas de syndicat libre. Le secrétaire général de l'UNSTB était le président de l'Assemblée nationale. Il y avait un certain nombre de membres qui étaient ministres au sein du gouvernement. La chance de voir les revendications aboutir sont très minces.

Lorsque la conférence nationale a été annoncée, les désaffiliations de l'UNSTB ont commencé, comme je le disais. Une stratégie a été mise en place : susciter le maximum de désaffiliations afin de faire exploser l'UNSTB. Parallèlement, on a pris contact avec d'autres groupes sociaux, notamment les religieux. Le clergé catholique a été sollicité et a joué un rôle très important. Nos réunions se tenaient quelque part vers l'église Saint Michel de Cotonou. Le gouvernement ayant annoncé qu'il y aurait une conférence nationale, il fallait nous préparer pour y aller. Nous tenions des réunions pour réfléchir sur le déroulement de la conférence : Quel est le comportement que nous allions avoir ? Qu'est-ce que nous pouvions accepter? Nous avons évoqué la question de la transition, de sa durée. Nous avons réfléchis aux participants à la conférence, à la composition du présidium, etc. Le présidium de la conférence n'a pas été formé sur place; il pas été improvisé. On en avait déjà tracé les lignes. Le président du présidium pressenti était Mgr Robert Sastre. C'est après qu'il a été remplacé par Mgr Isidore de Souza. A l'arrivée, je crois que la conférence s'est déroulée conformément à nos vœux, aux vœux de la société civile.

Je n'oublie pas l'apport de nos compatriotes qui étaient à l'étranger. C'était un apport très important. Je n'oublie pas non plus les universitaires sur place qui ont organisé un grand colloque dès qu'on a annoncé la conférence nationale. Colloque organisé au collège Père Aupiais. Ça a été vraiment avec les résolutions qui sont prises, un

élément déclencheur. Ce colloque avait provoqué une mobilisation générale.

La conférence s'est déroulée comme je le disais, selon nos vœux avec le gouvernement de transition qui a été formé. Je pense que si on marque un arrêt pour analyser ce qui s'est passé pendant le quart du premier siècle après la conférence, ce quart-là correspond à l'avènement du gouvernement dirigé par le président Patrice Athanase Guillaume Talon. Pendant ces 25 ans, les gouvernements successifs ont essayé de respecter la feuille de route qui a été définie. Quand on prend chaque gouvernement, par rapport aux problèmes en attente au plan social, on avait non seulement 6 à 8 mois d'arriérés de salaires, le blocage des avancements, etc. Il fallait régler ces problèmes. Le président Soglo a pu remettre de l'ordre dans le paiement des salaires. Les deux gouvernements qui ont suivi le mandat du président Soglo ont essayé d'apurer les dettes vis-à-vis des travailleurs, dettes liées à 10 ans de blocage des avancements. Globalement, chaque gouvernement a pu faire quelque chose.

Le régime actuel, installé depuis le 6 avril 2016, s'est autrement distingué. Jusque-là on donnait un certain contenu au social. Celui-ci se mesurait par rapport aux avancements, à la situation des travailleurs salariés. C'est par ces indicateurs qu'on mesurait le social. Mais le gouvernement actuel, il faut le reconnaître, a donné un nouveau contenu au social. Je pense que nous vivons cela tous les jours avec la construction des routes et d'autres infrastructures. Nous notons un certain nombre d'initiatives innovantes : la création des cantines scolaires, les Aspirants au métier d'enseignant (AME), le Programme spécial d'insertion des jeunes dans l'emploi (PSIE), le reformatage du programme de micro-crédit, etc. Bref, depuis avril 2016, il y a un changement notable. Je pense que cette dynamique doit se poursuivre.

# ALBUM-PHOTO DES JOURNEES DE L'UNION 2025



**L'Union**

Vecteur officiel de la pensée de  
**L'Union Progressiste le Renouveau**